N° 16-002-X au catalogue

EnviroStats

Été 2008 Vol. 2, n° 2

Dans ce numéro :

Page

À contre-courant : quels ménages consomment de l'eau embouteillée? : À partir des données de l'Enquête sur les ménages et l'environnement, l'étude permet d'examiner les caractéristiques des ménages qui boivent de l'eau embouteillée à la maison. Elle révèle que les ménages ayant un revenu élevé sont plus susceptibles de boire de l'eau embouteillée à la maison, alors que les ménages qui habitent en appartement, ceux qui comptent des personnes âgées et ceux dont au moins un membre a fait des études universitaires sont moins susceptibles de le faire. **3**

Parti à la pêche : profil de la pêche récréative au Canada : La pêche récréative est depuis toujours une activité de loisirs populaire aussi bien auprès des Canadiens que des visiteurs. Le présent article trace un portrait de la pêche récréative au Canada. L'étude révèle que, dans l'ensemble, le nombre de pêcheurs à la ligne et le nombre de prises ont tous deux diminué entre 1995 et 2005. **8**

Dépenses de l'industrie canadienne liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre : L'étude utilise les données de l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement pour comparer les activités et les dépenses des entreprises visant à réduire les gaz à effet de serre (GES) selon la taille de l'établissement. Dans l'ensemble, les entreprises ont consacré 955 millions de dollars aux technologies de réduction des GES en 2004, soit une baisse de 25 % par rapport à 2002. **16**

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : sur l'ozone troposphérique pondéré selon la population : La présente étude se fonde sur l'indicateur de l'exposition à l'ozone troposphérique des *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement* et pousse l'analyse des tendances plus loin. Elle présente deux autres tendances de la concentration d'ozone troposphérique pondérées selon la population de 1990 à 2005. Au cours de cette période, l'augmentation estimée des niveaux de concentration d'ozone pondérés selon la population, selon la limite inférieure des données annuelles sur la concentration, était statistiquement plus significative que l'augmentation estimée selon la tranche moyenne de données annuelles sur la concentration. Cependant, aucune augmentation ni diminution n'a été révélée dans les niveaux de concentration d'ozone pondérés selon la limite supérieure des données. **21**

Écozones du Canada et variation de la population, de 1981 à 2006 : Les données du recensement sont présentées par écozone, pour montrer comment la population du Canada a varié de 1981 à 2006. **24**

Indicateurs de développement durable et de l'environnement : Les données dans ces tableaux seront mises à jour chaque trimestre pour assurer que les lecteurs ont accès aux plus récentes statistiques environnementales. **29**

Mises à jour : Informez-vous des communiqués récents et à venir ainsi que des nouvelles activités dans le domaine de la statistique de l'environnement et du développement durable. **33**

Indicateurs les plus récents

Population 2006 à 2007 Variation en pourcentage	1,0 %	Particules ($P_{2,5}$) 2000 à 2005	Aucune tendance significative
Produit intérieur brut Mars 2008 Variation en pourcentage	-0,2 %	Ozone troposphérique 1990 à 2005 Variation médiane annuelle, en pourcentage	0,8 %
Émissions de gaz à effet de serre 2005 à 2006 Variation en pourcentage	-1.9 %	Richesse naturelle 2006 à 2007 Variation en pourcentage	7,1 %

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

EnviroStats

Été 2008 Vol. 2, n° 2

EnviroStats est produit sous la direction de Robert Smith, directeur de la Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Rédacteur en chef

Michael Bordt

Rédactrice

Jennie Wang

Remerciements

Rick Burnett, Tom Dann, Monique Deschambault, Gordon Dewis, Amanda Elliott, Robert Elliott, Jesse Flowers, Joe Filoso, John Flanders, Paula Gherasim, Laurie Jong, Deniz Karman, Luc Moquin, Michelle Tait, Doug Trant et Michael Wright.

EnviroStats :

Juin 2008

Nº 16-002-X au catalogue

ISSN 1913-4339

Périodicité : trimestrielle

Ottawa

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 16-002-X).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 16-002-X au catalogue de Statistique Canada est disponible gratuitement sous format électronique. Pour en obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visitez notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostat@statcan.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants	1-800-363-7629
Telécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôts	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôts	1-800-565-7757

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Demande d'abonnement

Pour être avisé de la parution de cette publication et des autres publications connexes, veuillez vous inscrire au *Quotidien* par sujet (Environnement), www.statcan.ca/francais/dai-quo/subs_f.htm.

Pour accéder à cette publication et à d'autres publications connexes, veuillez consulter : www.statcan.ca/environnement

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

À contre-courant : quels ménages consomment de l'eau embouteillée?

Neil Rothwell, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, maintenant avec la Division de l'agriculture

À présent les Canadiens consomment davantage d'eau embouteillée que les années précédentes. Le International Council of Bottled Water Associations estime que 820 millions de litres d'eau embouteillée ont été produits en 2000 pour la consommation canadienne. En 2003, cette production avait augmenté pour atteindre près de 1,5 milliard de litres[1]. Un ménage peut choisir de consommer de l'eau embouteillée à la maison plutôt que de l'eau du robinet pour plusieurs raisons, notamment parce que c'est plus commode, par question de goût, parce qu'il se préoccupe de la qualité de l'eau du robinet ou parce qu'il subit l'influence du marketing continu de l'industrie de l'eau embouteillée.

L'eau embouteillée a soulevé une controverse importante au Canada et à l'étranger et a beaucoup attiré l'attention des médias (voir l'encadré : Eau embouteillée). Dans l'ensemble, près de 3 ménages sur 10 ont déclaré boire de l'eau embouteillée à la maison en 2006. Cette étude montre que les ménages ayant un revenu plus élevé sont davantage susceptibles de consommer de l'eau embouteillée, mais que les ménages ayant fait des études universitaires, les personnes âgées ou les résidents d'appartement sont moins susceptibles de consommer de l'eau embouteillée que les autres groupes.

Revenu, études et consommation d'eau embouteillée : une relation complexe

Il existe un lien étroit entre les personnes qui ont un revenu élevé et celles qui ont fait des études universitaires, et ces personnes partagent en général de nombreuses caractéristiques. En revanche, la consommation d'eau embouteillée n'en fait pas partie.

En général, les ménages ayant un revenu plus élevé étaient davantage susceptibles de consommer de l'eau embouteillée (graphique 1). Près d'un quart des ménages dont le revenu total s'élevait à 40 000 $ ou moins consommaient de l'eau embouteillée à la maison, et cette proportion augmentait à un tiers pour les ménages gagnant plus de 91 000 $.

Ce que vous devriez savoir au sujet de la présente étude

Cet article se base sur les données de l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006 (EME). L'EME de 2006 a été menée par Statistique Canada afin d'évaluer les gestes des ménages canadiens en ce qui concerne une large gamme de comportements environnementaux, y compris la consommation d'eau embouteillée comme principale source de consommation d'eau à la maison. D'après l'EME, un certain nombre de variables socioéconomiques et démographiques sont liées aux ménages consommant principalement de l'eau embouteillée à la maison et les résultats sont présentés sous forme de part du total des ménages.

La collecte des données de l'EME de 2006 s'est déroulée conjointement avec l'Enquête sur la population active (EPA). Il faut noter que l'EME de 2006 ne portait pas sur la consommation d'eau embouteillée à l'extérieur de la maison (au travail par exemple) où la commodité de l'eau embouteillée entre en ligne de compte. Par conséquent, les résultats sous-estiment la part des ménages qui consomment régulièrement de l'eau embouteillée.

Quatre caractéristiques sont utilisées pour étudier la consommation d'eau embouteillée par les ménages canadiens :

1. Revenu

Les ménages sont divisés en quintiles : cinq groupes égaux basés sur le revenu total reçu de toutes les sources par l'ensemble des membres du ménage.

2. Études

Les ménages sont divisés en quatre groupes selon le plus haut niveau d'études atteint par un des membres du ménage.

3. Âge

Les ménages sont divisés en cinq groupes selon la présence de membres du ménage dans trois catégories : enfants (moins de 18 ans), adultes en âge de travailler (18 à 64 ans), personnes âgées (65 ans et plus).

4. Logement

Les ménages sont divisés en quatre groupes selon le type de logement dans lequel ils résident.

Par souci de concision, « consommer principalement de l'eau embouteillée à la maison » peut être désigné dans le texte par « consommer de l'eau embouteillée ».

1. International Council of Bottled Water Associations, Zenith Marketing and Beverage Marketing Corporation, 2007, *Global Bottled Water Statistics*, www.icbwa.org (site consulté le 8 novembre 2007).

Eau embouteillée : la controverse déferle

La consommation d'eau embouteillée a provoqué un grand débat au Canada et à l'étranger et a beaucoup retenu l'attention des médias. La consommation accrue d'eau embouteillée a soulevé un certain nombre de questions environnementales, morales et de santé publique. Ces questions comprennent les préoccupations relatives à la vente d'une substance que beaucoup considèrent comme un « bien collectif », la qualité de l'eau potable, les avis et ordres d'ébullition de l'eau, les annonces qui vantent les avantages que présente l'eau embouteillée pour la santé et la sécurité par rapport à l'eau du robinet et le potentiel de dommage environnemental causé par la fabrication, le transport et l'élimination des bouteilles d'eau en plastique.

En mai 2007, le magazine *Maclean's* a fait un rapport sur l'eau embouteillée. Le service des nouvelles de la CBC a également diffusé des reportages sur de nombreux aspects de l'eau embouteillée, y compris les préoccupations relatives à la privatisation de l'eau, l'incidence potentielle de l'eau embouteillée sur la santé dentaire et les problèmes associés à l'élimination des bouteilles d'eau en plastique.

Par ailleurs, les sites Web de nombreux groupes défenseurs de l'environnement tels que l'Institut Polaris et le Sierra Club du Canada consacrent beaucoup d'énergie aux questions relatives à la consommation d'eau embouteillée.

Le débat sur la consommation d'eau embouteillée est arrivé dans l'arène politique, au Canada et à l'étranger. Par exemple, une taxe spéciale sur l'eau embouteillée a été demandée dans la ville de Toronto et des préoccupations relatives à l'incidence environnementale de l'eau embouteillée ont été soulignées sur le site Web du gouvernement de la Californie.

Graphique 1
Les ménages ayant un revenu élevé étaient les plus susceptibles de consommer de l'eau embouteillée en 2006

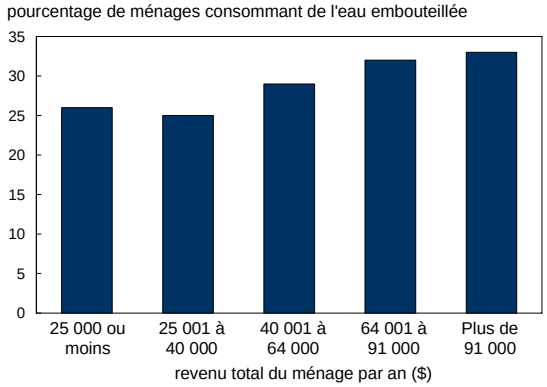

Source :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006.

Graphique 2
Les ménages ayant fait des études universitaires étaient moins susceptibles de consommer de l'eau embouteillée en 2006

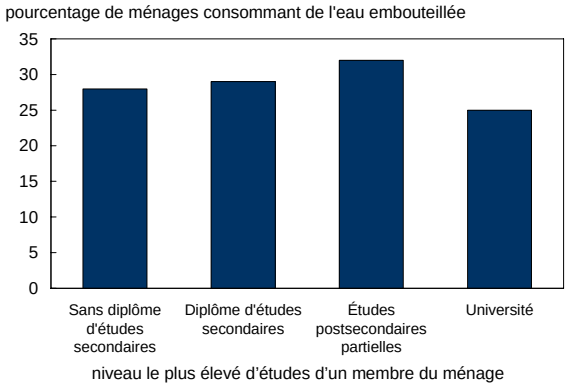

Source :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006.

Dans le cas des ménages à faible revenu, l'eau embouteillée peut représenter un achat relativement coûteux. De ce point de vue, l'eau embouteillée est un article de luxe que les ménages aisés ont davantage les moyens de s'offrir.

La probabilité de consommation d'eau embouteillée augmentait également avec le niveau d'études, mais seulement jusqu'au niveau « études postsecondaires partielles ». Près d'un tiers des ménages ayant fait des études postsecondaires partielles consommaient de l'eau embouteillée (graphique 2). Les ménages du groupe « université » avaient le plus faible taux de consommation d'eau embouteillée par rapport à toutes les autres catégories d'études. Un quart des ménages ayant fait des études universitaires consommaient de l'eau embouteillée à la maison.

Les ménages ayant fait des études universitaires (25 %) avaient le taux de consommation d'eau embouteillée le plus faible; par contre, le groupe ayant les revenus les plus élevés avait le taux de consommation d'eau embouteillée le plus élevé (33 %) (tableau 1). Un lien étroit existe souvent entre les études de niveau universitaire et les revenus élevés et on aurait pu s'attendre à ce que les taux de consommation d'eau embouteillée soient similaires pour les ménages ayant fait des études universitaires et ceux ayant un revenu élevé. Toutefois, ce n'était pas le cas.

Tableau 1
Part des ménages consommant principalement de l'eau embouteillée à la maison, selon le niveau d'études et le groupe de revenus, 2006

	Revenu total du ménage par an ($)					
	De 0 à 25 000	De 25 001 à 40 000	De 40 001 à 64 000	De 64 001 à 91 000	Plus de 91 000	Tous les ménages
	Part (%) des ménages consommant de l'eau embouteillée à la maison					
Niveau le plus élevé d'études d'un membre du ménage						
Sans diplôme d'études secondaires	31	26	33	41	F	28
Diplôme d'études secondaires	24	28	34	37	44	29
Études postsecondaires partielles	25	26	33	37	38	32
Université	16	20	21	26	29	25
Tous les ménages	26	25	29	32	33	29

F trop peu fiable pour être publié

Source : Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006.

Si l'on observe plus en détail la consommation d'eau embouteillée des différents groupes selon le niveau d'études et de revenu, les ménages à revenu élevé, mais où personne n'avait reçu de grade universitaire, avaient le taux le plus élevé de consommation d'eau embouteillée (tableau 1).

Parmi les ménages dont le revenu était supérieur à 91 000 $, au moins 44 % de la catégorie « Diplôme d'études secondaires » et 38 % de la catégorie « Études postsecondaires partielles » consommaient de l'eau embouteillée, contre seulement 29 % pour le même groupe de revenu ayant au moins un membre avec grade universitaire.

En outre, dans le groupe ayant le deuxième revenu le plus élevé, 41 % des ménages où tous les membres appartenaient au groupe « Sans diplôme d'études secondaires » consommaient de l'eau embouteillée, par rapport à 26 % des ménages où au moins un membre avait reçu un grade universitaire.

Il existe un lien étroit entre le niveau d'études universitaires et une plus faible probabilité de consommation d'eau embouteillée à la maison. Par ailleurs, ce lien est assez étroit pour compenser l'incidence positive que le revenu élevé a sur la consommation d'eau embouteillée. Parmi les ménages à revenu élevé, ce sont surtout ceux où personne n'a fait d'études universitaires qui cultivent l'engouement pour l'eau embouteillée.

Il est possible que les diplômés universitaires soient davantage conscients des questions environnementales liées à l'eau embouteillée. Ils peuvent également être plus sceptiques par rapport aux déclarations affirmant que l'eau embouteillée est plus saine que l'eau du robinet.

Graphique 3
Les personnes âgées préféraient l'eau du robinet en 2006

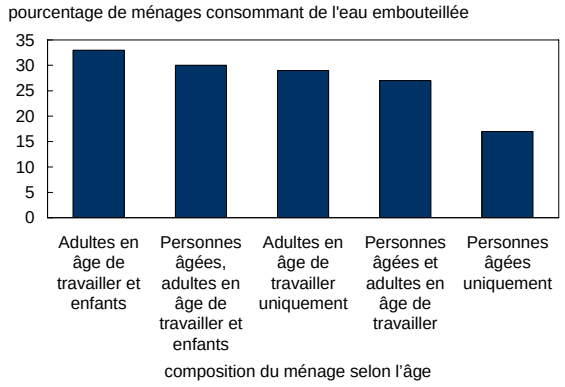

Note :
Le terme « enfant » désigne les personnes de moins de 18 ans, le terme « adultes en âge de travailler » désigne les personnes âgées de 18 à 64 ans et le terme « personnes âgées » désigne les personnes âgées de 65 ans et plus.
Source :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006.

La consommation d'eau embouteillée est moins populaire chez les personnes âgées

La consommation d'eau embouteillée par les ménages variait en fonction de l'âge des membres du ménage. À l'exception des ménages qui comprenaient des personnes âgées, des adultes en

âge de travailler et des enfants, les ménages comprenant des personnes âgées étaient moins susceptibles de consommer de l'eau embouteillée que les ménages qui ne comprenaient pas de personnes âgées (graphique 3). De plus, les ménages composés uniquement de personnes âgées étaient les moins susceptibles de consommer de l'eau embouteillée à la maison (17 %).

Le très faible taux de consommation d'eau embouteillée des ménages composés uniquement de personnes âgées peut en partie s'expliquer par le maintien d'un comportement établi. Les personnes âgées ne disposaient peut-être pas d'eau

embouteillée pendant une bonne partie de leur vie; par conséquent, elles sont relativement peu nombreuses à s'être habituées à en acheter.

De plus, il existe un lien avec le revenu. Les personnes âgées ont tendance à avoir un revenu plus faible que bon nombre d'autres groupes. Selon l'enquête, au moins la moitié des ménages composés uniquement de personnes âgées avaient un revenu annuel de 25 000 $ ou moins, alors qu'un quart avait un revenu entre 25 000 $ et 40 000 $. À l'autre extrémité de l'échelle, seuls 3 % des ménages composés uniquement de personnes âgées avaient un revenu de plus de 91 000 $, par rapport à 20 % dans chaque catégorie de revenu de la population générale. Comme cela a déjà été indiqué, les ménages ayant un revenu plus faible sont en général associés à des taux plus faibles de consommation d'eau embouteillée.

Par opposition aux résultats obtenus pour les personnes âgées, les ménages où il y a des enfants étaient davantage susceptibles de consommer de

Graphique 4
Les ménages vivant en appartement étaient moins susceptibles de consommer de l'eau embouteillée en 2006

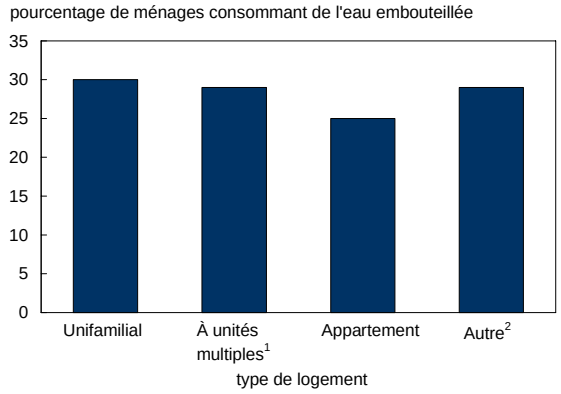

1. Comprend les maisons doubles, les maisons en rangées et les duplex.
2. Comprend les maisons mobiles, les établissements institutionnels, les hôtels et les autres types de logement.

Source :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006.

l'eau embouteillée. Les ménages composés d'adultes en âge de travailler et d'enfants étaient les plus susceptibles de consommer de l'eau embouteillée à la maison (33 %). Ce constat est en partie lié au revenu. Plus de la moitié de l'ensemble des ménages ayant des enfants avaient un revenu de plus de 64 000 $, alors que seulement 14 % avaient un revenu de 25 000 $ ou moins.

Les résidents d'appartement consommaient peu d'eau embouteillée

La consommation d'eau embouteillée variait également selon le type de logement dans lequel résidait le ménage. La part de ménages consommant de l'eau embouteillée qui vivaient en appartement était inférieure de cinq points à la part de ménages qui vivaient dans des habitations unifamiliales et de quatre points inférieure à celle des ménages qui vivaient dans des logements à unités multiples (graphique 4).

Le faible taux de consommation d'eau embouteillée par les ménages vivant en appartement peut à la fois être lié à l'âge et au revenu. Un tiers de l'ensemble des ménages composés uniquement de personnes âgées vivait dans un appartement, comparativement à 13 % pour les ménages avec des enfants. Comme cela a été montré, les ménages composés

uniquement de personnes âgées avaient un très faible taux de consommation d'eau embouteillée.

De plus, les revenus des résidents d'appartement avaient tendance à être plus faibles, facteur également associé à un taux plus faible de consommation d'eau embouteillée. Les ménages vivant en appartement étaient deux fois plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles que l'ensemble des ménages (40 % contre 20 %). Parallèlement, seuls 6 % des ménages vivant en appartement avaient un revenu de plus de 91 000 $ par an, par rapport à 20 % pour l'ensemble des ménages qui appartenaient à la catégorie du revenu le plus élevé.

Conclusion

Il était plus courant de consommer de l'eau embouteillée à la maison dans les ménages ayant les revenus les plus élevés. Pourtant, les ménages ayant fait des études universitaires étaient moins susceptibles de consommer de l'eau embouteillée que les ménages qui avaient un niveau plus faible de formation scolaire. Le taux plus faible de consommation d'eau embouteillée des ménages ayant fait des études universitaires, mis en opposition avec le taux plus élevé de consommation par les ménages ayant un revenu élevé, montre que les comportements associés au revenu ne sont pas forcément associés au niveau d'études.

Les ménages habitant en appartement et ceux qui comprenaient des personnes âgées étaient moins susceptibles de consommer de l'eau embouteillée, alors que les ménages qui comprenaient des enfants étaient davantage susceptibles de consommer de l'eau embouteillée. Les ménages composés uniquement de personnes âgées avaient un taux particulièrement faible de consommation d'eau embouteillée.

Parti à la pêche : profil de la pêche récréative au Canada

Nancy Hofmann, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Avec le littoral le plus long au monde et environ le quart des ressources d'eau douce de la planète, le Canada est réputé pour ses pêches – notamment sa pêche récréative. Ce type de pêche est depuis toujours une activité de loisirs populaire aussi bien auprès des Canadiens que des visiteurs. L'apport économique important de la pêche récréative est tangible dans toutes les parties du Canada, particulièrement dans nombre de régions éloignées. Or cette activité peut avoir une incidence sur l'environnement, notamment sur les stocks de poissons. Outre les effets de cette pêche, les populations de poissons sont influencées par d'autres facteurs comme la pêche commerciale, la qualité de l'eau, l'habitat du poisson, les espèces envahissantes et les stocks de poissons. La pêche récréative, qui peut inclure une activité d'ensemencement, est susceptible d'avoir un effet positif sur notre environnement. De même, des cours d'eau et des écosystèmes plus propres, que promeut le secteur, bénéficient non seulement à la pêche récréative mais à l'ensemble de l'environnement.

Le présent article trace le portrait de la pêche récréative au Canada. Dans l'ensemble, le fléchissement du nombre de pêcheurs à la ligne a entraîné une baisse de la production, particulièrement en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, où résident la plupart des adeptes de la pêche récréative au Canada. Du point de vue économique, les dépenses de chaque pêcheur sont à peu près les mêmes qu'il y a dix ans. En revanche, la réduction du nombre total de pêcheurs a entraîné une baisse du total de leurs dépenses.

Les pêcheurs sportifs au Canada

En 2005, plus de 3,2 millions d'adultes se sont procuré un permis et ont pratiqué la pêche récréative au Canada. Les tendances indiquent que ces chiffres ont diminué au taux annuel moyen de 2 % au cours des dix dernières années[1].

Ce que vous devriez savoir au sujet de la présente étude

Dans cet article, toutes les données sur la pêche récréative sont tirées de l'Enquête sur la pêche récréative au Canada menée par Pêches et Océans Canada. Bien que cette enquête existe depuis 1975, seules les versions de 1995, 2000 et 2005 sont comparables en raison des améliorations méthodologiques qu'on leur a apportées. La population observée comprend toutes les personnes répertoriées dans les bases de données provinciales et territoriales de 2005 sur la délivrance de permis de pêche récréative. En 2005, les questionnaires ont été envoyés à plus de 80 000 ménages au Canada et dans d'autres pays. Nous examinons ici les activités de pêche récréative des pêcheurs adultes actifs. La population de pêcheurs adultes ne comprend pas les personnes de moins de 16 ans (18 ans au Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec).

La pêche récréative désigne la pêche non commerciale; la définition utilisée dans le cadre de l'enquête englobe la pêche récréative et la pêche sportive. À noter que l'enquête ne porte pas sur la pêche cérémonielle ni la pêche de subsistance ; par conséquent ces types de pêche ne sont pas compris dans les estimations présentées dans ce rapport. Les activités de pêche illégales ne font pas non plus partie de notre corpus.

En raison des modalités de délivrance de permis différentes en Colombie-Britannique, les données sur la pêche dans les eaux de marées et en eau douce sont présentées séparément. Cela complique l'analyse des résultats sur les pêcheurs à la ligne de cette province. Un même résident pourrait détenir deux permis. Il est donc impossible de combiner ces deux catégories.

Pour en savoir plus sur l'Enquête sur la pêche récréative au Canada, visiter le site Web :

www.dfo-mpo.gc.ca/communic/statistics/recreational/canada/2005/index_f.htm.

Environ huit pêcheurs à la ligne sur dix, soit 2,5 millions de pêcheurs, ont pratiqué la pêche dans leur province ou territoire d'origine. Le reste de la population de pêcheurs sportifs se composait d'environ 628 000 visiteurs au Canada et d'un peu plus de 150 000 Canadiens qui ont pêché à l'extérieur de leur province ou territoire d'origine. Nous nous intéresserons ici seulement aux pêcheurs à la ligne actifs qui ont pêché dans leur province d'origine, soit les « pêcheurs résidents ».

Où habitent ces pêcheurs à la ligne ?

Environ les trois quarts des pêcheurs résidents actifs vivent en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique (tableau 1). Lorsqu'on analyse la

1. Pêches et Océans Canada, 2007, *Enquête sur la pêche récréative au Canada, 2005,* www.dfo-mpo.gc.ca/communic/statistics/recreational/canada/2005/index_f.htm (site consulté le 19 décembre 2007).

Tableau 1
Nombre et âge moyen des pêcheurs résidents actifs, selon le sexe et la région, 2005

	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombre de pêcheurs			pourcentage		âge moyen	
Terre-Neuve-et-Labrador	131 578	85 668	45 910	65	35	49	47
Île-du-Prince-Édouard	6 929	6 520	409	94	6	49	43
Nouvelle-Écosse	43 775	38 919	4 856	89	11	50	49
Nouveau-Brunswick	43 382	37 197	6 186	86	14	49	49
Québec	656 543	445 603	210 940	68	32	50	46
Ontario	764 374	562 827	201 547	74	26	46	43
Manitoba	121 788	95 489	26 299	78	22	48	47
Saskatchewan	119 824	86 162	33 662	72	28	47	45
Alberta	179 461	142 624	36 837	79	21	44	42
Colombie-Britannique – Eau douce	211 403	171 587	39 816	81	19	51	49
Colombie-Britannique – Eaux de marées	169 863	130 106	39 757	77	23	45	37
Yukon	5 048	3 596	1 452	71	29	45	44
Territoires du Nord-Ouest	2 138	1 639	499	77	23	43	37
Nunavut	769	562	207	73	27	43	38
Canada	**2 456 876**	**1 808 499**	**648 377**	**74**	**26**	**48**	**44**

Note :
L'addition des chiffres peut différer du total en raison des arrondis.
Sources :
Pêches et Océans Canada, Enquête sur la pêche récréative au Canada, 2005.
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

proportion d'adultes qui pratiquent la pêche récréative selon la province, un portrait varié se dessine.

À l'échelle nationale, environ un adulte canadien sur dix était un pêcheur actif. À Terre-Neuve-et-Labrador, près du tiers de la population adulte était constitué de pêcheurs actifs (graphique 1). Les autres provinces où les taux de participation à cette activité étaient supérieurs au taux national sont le Yukon, la Saskatchewan, le Manitoba et le Québec. Dans le Nunavut, seulement 4 % de la population adulte a pris part à des activités de pêche récréative.

La pêche récréative de moins en moins populaire

Entre 1995 et 2005, le nombre de pêcheurs résidents au Canada a chuté du quart — ce qui veut dire qu'on en comptait 825 000 de moins (graphique 2).

Les reculs les plus importants ont été enregistrés au Québec (-370 200) et en Ontario (-275 207), soit environ les trois quarts de la perte totale de pêcheurs. En revanche, les populations de pêcheurs résidents ont augmenté dans trois parties du pays : à Terre-Neuve-et-Labrador, au Manitoba et au Nunavut. Entre 1995 et 2005, le nombre de pêcheurs sportifs ayant désigné Terre-Neuve-et-Labrador comme leur province d'origine a augmenté de 7 %.

Qui sont ces pêcheurs à la ligne?

Près des trois quarts des 2,5 millions de pêcheurs résidents actifs au Canada en 2005 étaient des hommes (tableau 1). Ces résultats correspondent à l'opinion publique, qui estime que la pêche récréative est une activité à prédominance masculine. Des résultats comparables ont aussi été obtenus dans des enquêtes aux États-Unis et en Australie. La recherche a démontré qu'en ce qui concerne les femmes, leur engagement envers les enfants et la famille et les perceptions des rôles assignés à chacun des sexes ont une incidence négative sur la probabilité qu'elles s'adonnent à la pêche. Les autres facteurs comprennent le manque de temps ou de savoir-faire et d'autres influences d'ordre culturel[2].

2. Laura E. Anderson, David K. Loomis et Ronald J. Salz, 2004, « Constraints to recreational fishing: Concepts and questions to understand underrepresented angling groups »,

Graphique 1
Pêcheurs résidents actifs en tant que proportion de la population adulte, 2005

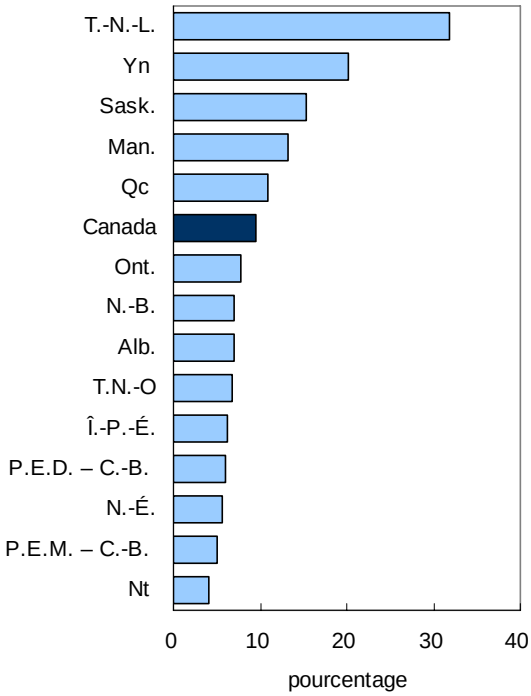

Notes :
P.E.D. – C.-B. représente les pêcheurs en eau douce de la Colombie-Britannique. P.E.M. – C.-B. représente les pêcheurs en eaux de marées.
Les pêcheurs adultes ont 16 ans et plus (18 ans à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec). Des critères correspondants ont été utilisés pour déterminer la population adulte.
Sources :
Statistique Canada, Tableau CANSIM 051-0001.
Pêches et Océans Canada, Enquête sur la pêche récréative au Canada, 2005.
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

On a pu observer des différences entre les provinces et les territoires en ce qui concerne la question du sexe des pêcheurs, mais les femmes étaient partout minoritaires. À Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec, les femmes comptaient pour environ le tiers des pêcheurs. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, elles ne comptaient que pour 6 % des pêcheurs.

Proceedings of the 2004 Northeastern Recrational Research Symposium, www.fs.fed.us/ne/newtown_square/publications/technical_reports/pdfs/2005/326papers/anderson326.pdf (site consulté le 6 février 2008).

Graphique 2
Nombre de pêcheurs résidents actifs, 1995, 2000 et 2005, Canada

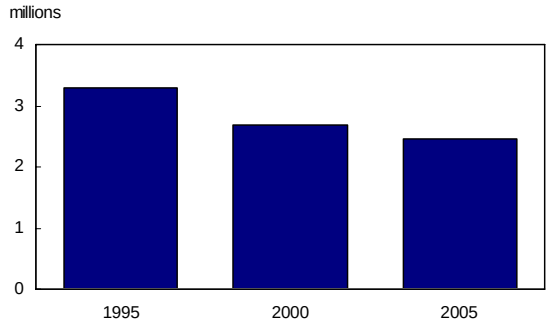

Sources :
Pêches et Océans Canada, Enquête sur la pêche récréative au Canada, 2005.
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

La population des pêcheurs sportifs vieillit

De façon caractéristique, les pêcheurs appartiennent généralement à la génération du baby-boom. De même, les hommes qui pratiquent la pêche à la ligne sont plus âgés que leurs consoeurs. À l'échelle nationale, l'âge moyen du pêcheur était de 48 ans, alors que les femmes qui pêchent avaient en moyenne quatre ans de moins (tableau 1).

Dans l'ensemble, les pêcheurs les plus âgés se retrouvaient surtout dans les provinces de l'Atlantique, alors que les plus jeunes s'adonnaient à la pêche dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Ces tendances correspondent aux tendances démographiques globales ; la moyenne d'âge de toute la population est d'environ 40 ans dans chacune des provinces Maritimes, d'environ 30 ans dans les Territoires du Nord-Ouest et de seulement 23 ans au Nunavut[3].

À l'image de l'ensemble de la population canadienne, la population des pêcheurs sportifs a vieilli tout au long des dix dernières années. En 2005, la moyenne d'âge des hommes qui pêchent à la ligne était de 48 ans, soit six ans de plus qu'en 1995; les femmes qui pratiquent ce genre de pêche avaient en moyenne 44 ans, quatre ans de plus qu'en 1995.

3. Statistique Canada, Tableau CANSIM 051-0001 Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires, annuel, CANSIM (base de données), http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm?Lang=F&CANSIMFile=CII\CII_1_F.htm&RootDir=CII/ (site consulté le 23 mai 2008).

Le nombre total de jours de pêche au Canada diminue, mais le nombre de jours de pêche par pêcheur demeure stable

Étant donné son rapport direct avec le nombre de pêcheurs actifs, le nombre total de jours consacrés à la pêche a reculé depuis 10 ans. En 2005, les pêcheurs résidents ont été à la pêche, au total, 37,7 millions de jours au Canada. C'est moins que les 48,8 millions de jours dix ans auparavant. Le nombre de jours de pêche par pêcheur est demeuré le même, soit environ quinze jours. Il semble donc que les pêcheurs sont moins nombreux qu'avant mais qu'ils pêchent à la même fréquence.

Les pêcheurs canadiens ont passé un peu plus de deux semaines à la pêche en 2005 (graphique 3). En moyenne, ce sont les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse qui ont passé le plus grand nombre de jours à la pêche — plus de trois semaines au total. Ceux du Nouveau-Brunswick, du Yukon, de la Saskatchewan et du Québec sont ceux qui y ont consacré le moins de temps par année.

Combien ont-ils dépensé?

En matière de dépenses directes, les pêcheurs résidents ont dépensé plus de 1,6 milliard de dollars en activités de pêche récréative en 2005 (tableau 2). Les trois quarts de ces dépenses ont servi à l'alimentation, à l'hébergement et au transport. Moins de 10 % des dépenses directes ont été consacrées à l'achat de fournitures de pêche.

Près de 60 % de ces dépenses de 1,6 milliard de dollars ont été engagées par des pêcheurs résidents de l'Ontario et du Québec. Ces dépenses plus importantes s'expliquent par le grand nombre de pêcheurs qu'on trouve dans ces deux provinces. Les dépenses relativement élevées par pêcheur dans ces provinces constituent un autre facteur contributif.

L'examen des dépenses par pêcheur et par province montre que les pêcheurs à la ligne dans les eaux de marées de la Colombie-Britannique ont inscrit les dépenses les plus élevées au pays, soit plus de 1 100 $ chacun en dépenses directes. Ce résultat est très supérieur à la moyenne nationale de 650 $ par pêcheur. En 2005, les pêcheurs résidents des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique (en eau douce) et de l'Alberta ont dépensé généralement plus que la moyenne nationale pour la pêche récréative.

Bien que les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard aient pris le plus de poisson sur une base individuelle, ce sont eux qui ont dépensé le moins. Les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nunavut et de Terre-Neuve-et-Labrador ont dépensé moins de la moitié de la moyenne nationale, leurs dépenses s'élevant au tiers de celles des pêcheurs à la ligne dans les eaux de marées de la Colombie-Britannique.

Graphique 3
Nombre moyen de jours de pêche par les pêcheurs résidents, 2005

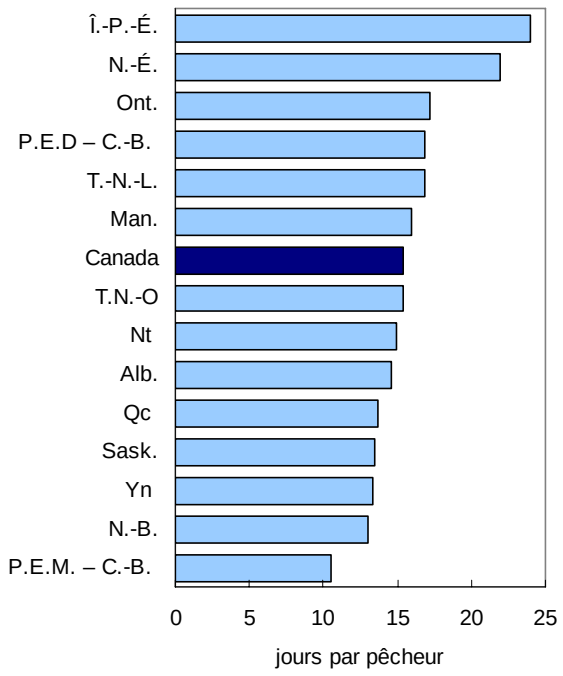

Note :
P.E.D. – C.-B. représente les pêcheurs en eau douce de la Colombie-Britannique. P.E.M. – C.-B. représente les pêcheurs en eaux de marées.
Sources :
Pêches et Océans Canada, Enquête sur la pêche récréative au Canada, 2005.
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2
Dépenses directes liées à la pêche récréative de tous les pêcheurs résidents au Canada, 2005

	Forfaits	Nourriture et hébergement	Frais de transport	Services de pêche	Matériel de pêche	Autres	Total	Dépenses par pêcheur
	milliers de dollars							dollars
Terre-Neuve-et-Labrador	1 176	15 936	19 916	981	4 681	194	42 885	326
Île-du-Prince-Édouard	8	368	934	227	380	26	1 944	281
Nouvelle-Écosse	60	6 459	9 647	1 162	2 826	167	20 321	464
Nouveau-Brunswick	1 287	4 739	6 869	1 447	1 996	368	16 708	385
Québec	47 622	118 551	142 147	33 249	35 710	1 614	378 894	577
Ontario	22 044	187 648	237 574	42 255	50 013	1 137	540 671	707
Manitoba	2 069	20 121	32 961	2 883	5 864	192	64 090	526
Saskatchewan	3 552	25 275	32 379	5 534	5 066	120	71 926	600
Alberta	3 349	46 750	54 408	7 578	12 158	339	124 582	694
Colombie-Britannique – Eau douce	3 672	51 830	63 689	9 412	14 669	3 827	147 100	696
Colombie-Britannique – Eaux de marées	40 149	36 547	91 315	7 693	11 237	163	187 105	1 102
Yukon	0	938	1 608	124	254	5	2 929	580
Territoires du Nord-Ouest	162	379	973	34	147	16	1 710	800
Nunavut	2	94	98	2	46	1	244	317
Canada	**125 152**	**515 638**	**694 519**	**112 582**	**145 048**	**8 169**	**1 601 108**	**652**

Sources :
Pêches et Océans Canada, Enquête sur la pêche récréative au Canada, 2005.
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Recul des dépenses totales, stabilisation des dépenses par pêcheur

Les dépenses directes totales en pêche récréative au Canada ont fléchi, passant de 1,8 milliard de dollars en 1995 à 1,6 milliard de dollars en 2005. Les dépenses par pêcheur ont augmenté de 533 $ à 652 $ au cours de la même période. Toutefois, après correction pour l'inflation, les dépenses moyennes sont restées à peu près les mêmes pour s'établir à 513 $ par pêcheur. Ainsi, le recul des dépenses découle de la diminution du nombre de pêcheurs; ceux-ci inscrivent toujours les mêmes niveaux de dépenses au fil du temps.

Recul du nombre total de prises, lente progression du nombre de prises par pêcheur

Bien que le nombre de prises par pêcheur soit passé de 60 en 1995 à 64 en 2005, le nombre total de prises a diminué de 20 % en dix ans seulement. Les prises totales ont baissé de 196 millions en 1995 à 156 millions en 2005 (graphique 4).

Le recul le plus important a eu lieu au Québec, où les pêcheurs ont pris 17 millions de poissons de moins en 2005 qu'en 1995. En Ontario, les pêcheurs ont pris 9,7 millions de poissons de moins durant cette période. Les prises dans les eaux de marées de la Colombie-Britannique ont quant à elles diminué de 5 millions de poissons. Ces reculs peuvent être attribués à la réduction du nombre de pêcheurs.

La plupart des prises ont eu lieu en Ontario, mais ce sont les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard qui, individuellement, ont pris le plus de poisson

Les trois quarts des 156 millions de poissons pêchés en 2005 l'ont été par des pêcheurs résidents des provinces de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta (tableau 3). Plus de 40 % de tout le poisson pêché, soit 65 millions de prises, a été pêché dans la seule province de l'Ontario.

C'est dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut où les prises ont été les moins nombreuses. Ces tendances découlent en partie du nombre relativement important de pêcheurs en Ontario et au

Tableau 3
Poissons capturés et conservés par les pêcheurs résidents, 2005

	Prises		Prises conservées		Prises conservées en tant que part des prises totales
	en milliers	moyenne par pêcheur	en milliers	moyenne par pêcheur	pourcent
Terre-Neuve-et-Labrador	8 251	63	5 984	45	73
Île-du-Prince-Édouard	621	90	367	53	59
Nouvelle-Écosse	3 835	88	1 531	35	40
Nouveau-Brunswick	2 302	53	877	20	38
Québec	40 270	61	27 092	41	67
Ontario	65 094	85	16 069	21	25
Manitoba	8 705	71	2 278	19	26
Saskatchewan	5 827	49	2 025	17	35
Alberta	11 991	67	1 629	9	14
Colombie-Britannique – Eau douce	6 809	32	1 913	9	28
Colombie-Britannique – Eaux de marées	2 369	14	980	6	41
Yukon	104	21	32	6	31
Territoires du Nord-Ouest	90	42	25	12	28
Nunavut	14	18	6	8	46
Canada	**156 281**	**64**	**60 811**	**25**	**39**

Sources :
Pêches et Océans Canada, Enquête sur la pêche récréative au Canada, 2005.
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Québec comparativement à celui du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest (voir le tableau 1).

Les prises par pêcheur reflètent les succès remportés par chaque pêcheur et ne sont pas influencées par la population de pêcheurs. En moyenne, chaque pêcheur résident a capturé 64 poissons en 2005 (tableau 3). Les pêcheurs à la ligne de l'Île-du-Prince-Édouard ont été les plus heureux, ayant pris en moyenne 90 poissons chacun. Dans les autres provinces de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, les prises par pêcheur ont également dépassé la moyenne nationale.

Les pêcheurs dans les eaux de marées de la Colombie-Britannique n'ont pris que 14 poissons chacun en moyenne. Ceux du Nunavut en ont pris 18 chacun en 2005.

Quelles sortes de poissons ont-ils pêchés?

La truite a compté pour le quart du poisson capturé par les pêcheurs résidents en 2005. Les autres espèces populaires sont le doré jaune (17 %), la perchaude (17 %), l'achigan (13 %), le grand brochet (8 %) et le saumon (3 %). Les 17 % de prises qui restent réunissaient les « autres » espèces moins communes comme l'ombre de l'Arctique, l'omble chevalier et le corégone.

La truite était plus susceptible d'être conservée que les autres poissons. La truite a été conservée à près de 60 % par les pêcheurs résidents en 2005, comparativement à seulement 14 % pour l'achigan.

Hausse de la popularité de la pêche avec remise à l'eau

La quantité de poissons conservés a diminué, indice que la pêche avec remise à l'eau a augmenté. En 1995, les pêcheurs résidents ont conservé environ la moitié de leurs prises, alors qu'en 2005 ils n'en ont conservé qu'environ 40 % (graphique 4). Cette augmentation peut s'expliquer par le fait que les pêcheurs y voient une forme de technique de conservation ou que les mesures législatives dans plusieurs parties du pays exigent la remise à l'eau des prises, ou encore, que certaines espèces de poissons sont impropres à la consommation

Graphique 4
Comparaison entre le poisson capturé et conservé, pêcheurs résidents canadiens, 1995 et 2005

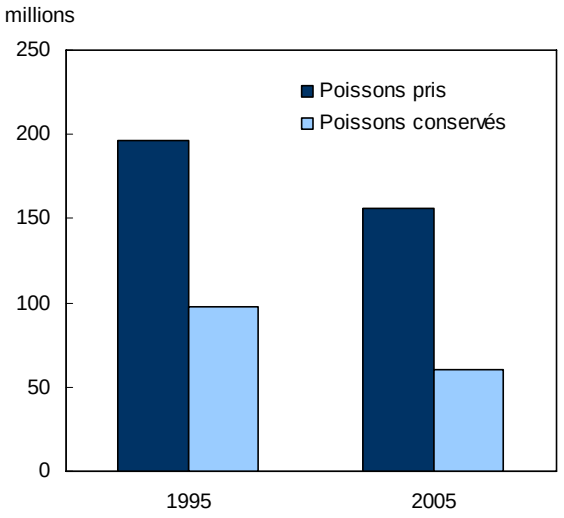

Sources :
Pêches et Océans Canada, Enquête sur la pêche récréative au Canada, 2005.
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

humaine parce qu'elles contiennent du mercure ou d'autres contaminants[4].

On a observé certaines variations dans les pratiques de pêche avec remise à l'eau entre les provinces. Par exemple, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, le pourcentage de poissons conservés a augmenté durant la période de référence. Le repli le plus important en point de pourcentage a été enregistré pour la pêche dans les eaux de marées de la Colombie-Britannique, où la proportion de poissons conservés a chuté de 71 % en 1995 à 41 % en 2005. Durant la période de référence, la réduction de la proportion de poissons conservés a été supérieure à la moyenne nationale en Alberta, en Nouvelle-Écosse et en Ontario.

Les Terre-Neuviens ont conservé le plus grand nombre de prises

En 2005, les pêcheurs résidents de Terre-Neuve sont ceux qui ont conservé le plus grand nombre de prises, c'est-à-dire 73 %, soit environ 45 poissons par pêcheur (tableau 3). À l'exception de l'Ontario, les pêcheurs de l'Est du Canada étaient plus susceptibles de conserver leurs prises que ceux de l'Ouest. En Alberta, seulement 14 % de toutes les prises ont été conservées, soit environ 9 poissons par pêcheur.

La pêche récréative et l'environnement s'influencent réciproquement

Dans plusieurs endroits du pays, on encourage les pêcheurs à la ligne à remettre à l'eau le poisson qu'ils ont pris ou souvent on les contraint par la loi à le faire. Par exemple, un pêcheur à la ligne peut avoir atteint le nombre de prises auxquelles il a droit pour une certaine espèce à la fin d'une journée donnée, et il doit remettre à l'eau tous les autres poissons de cette espèce qu'il aura pêchés ce jour-là. Il est illégal de conserver un poisson d'une espèce menacée ou en danger de disparition en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, et comme leur populations sont limitées, les poissons de ces espèces doivent être remis à l'eau après avoir été pris. En Ontario, par exemple, il est illégal de pêcher ou d'avoir en sa possession une anguille d'Amérique, un bec-de-lièvre ou un méné long[5].

4. S. J. Casselman, 2005, *Pêche à la ligne avec remise à l'eau : examen de la pratique et directives concernant les techniques de manipulation des poissons,* Direction de la pêche et de la faune, Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Peterborough, Ontario, www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/LetsFish/2ColumnSubPage/228156.html (site consulté le 26 mai 2008).

5. Natural Resource Management Division, 2007, *Résumé des règlements de la pêche sportive de 2008-2009*, Ontario Ministry of Natural Resources, www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/LetsFish/Publication/201709.html (site consulté le 23 mai 2008).

Outre les programmes de pêche avec remise à l'eau, des programmes de « pêche de type dépôt-retrait » ou de type « ensemencement grâce à la production provenant des écloseries » minimisent aussi l'influence de la pêche récréative sur les stocks de poissons naturels. Dans le cadre de tels programmes, les poissons sont mis à l'eau, où on les laisse croître jusqu'à ce qu'ils puissent être pris par les pêcheurs à la ligne. Plusieurs provinces ensemencent lacs et rivières pour la pêche récréative en plus de les ensemencer pour rétablir les populations là où elles ont été surexploitées, voire décimées. En Alberta, par exemple, plus de 50 millions de poissons ont été mis dans les rivières et les lacs dans le cadre d'un programme de repeuplement de la province en 2007[6]. Le repeuplement des lacs et des ruisseaux n'est pas une chose nouvelle, on le pratique en Ontario et en Colombie-Britannique depuis la fin du XIXe siècle.

En plus de ces activités de repeuplement, les organismes gouvernementaux et les organisations non gouvernementales ont également mis sur pied des programmes pour améliorer les habitats, consacrés notamment à l'aménagement de frayères, à la stabilisation des rives, au contrôle de l'érosion des berges, à l'enlèvement d'obstacles et à l'aménagement de structures submergées[7]. Les programmes et politiques visant à améliorer la qualité de l'eau, tels les programmes de réduction des toxines et du phosphore mis en œuvre par divers ordres de gouvernement, peuvent contribuer indirectement au rétablissement ou au maintien des stocks de poissons.

Conclusion

La pression de la pêche récréative sur les populations de poisson semble s'atténuer. La tendance à la baisse du nombre de pêcheurs, leur vieillissement, la diminution du nombre de prises et la croissance de la pêche avec remise à l'eau contribuent à réduire les effets globaux de la pêche récréative sur les populations de poissons au Canada.

6. Sustainable Resource Development, Government of Alberta, 2007, *Stocking Report,* www.mywildalberta.com/Home/Fishing/StockingReports.aspx (site consulté le 23 mai 2008).
7. LandOwner Resource Centre, 1999, « Improving fish habitat », *Extension Notes,* www.lrconline.com/Extension_Notes_English/pdf/fsh_hab.pdf (site consulté le 6 février 2008).

Dépenses de l'industrie canadienne liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Jeff Fritzsche, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Entre 1990 et 2005, les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada ont augmenté de 25 % pour passer à 747 Mt[1], dépassant ainsi de 33 % l'objectif du Canada dans le cadre du Protocole de Kyoto. Une bonne partie de cette augmentation des émissions est attribuable à l'extraction, au traitement, au raffinage et au transport du pétrole et du gaz[2].

L'industrie canadienne cherche à réduire les émissions de GES. Dans l'ensemble, les entreprises ont dépensé 955 millions de dollars en 2004 pour des technologies de réduction des GES. Cela représente une diminution de 25 % par rapport aux dépenses de 1,3 milliard de dollars faites en 2002[3]. Cette diminution tient dans une large mesure à l'achèvement de grands projets d'extraction de pétrole et de gaz et au remplacement de l'électricité produite à partir de charbon par l'électricité nucléaire et l'hydroélectricité.

Diminution des dépenses en immobilisations

Les dépenses en matière de réduction des émissions de GES ont diminué entre 2002 et 2004 dans 12 des 16 industries visées par l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement. Dans l'ensemble, les dépenses d'exploitation ont baissé de 10 %, passant de 641,0 millions de dollars à 575,8 millions de dollars, tandis que les dépenses en immobilisations ont chuté de 41 %, passant de 640,2 millions de dollars à 379,3 millions de dollars (tableau 1).

Une grande partie du recul des investissements au chapitre de la réduction des émissions de GES était attribuable aux plus faibles dépenses des industries qui produisent et distribuent des produits liés à l'énergie.

Ce que vous devriez savoir au sujet de la présente étude

Cette étude est fondée sur les données de l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement de 2002 et 2004. L'enquête est menée tous les deux ans auprès d'établissements dans 16 industries primaires et manufacturières, y compris l'industrie d'extraction de pétrole et de gaz.

On a demandé aux répondants combien d'argent ils dépensent pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), quels types de techniques et d'outils sont utilisés pour réduire ces émissions et s'ils ont adopté du matériel ou des systèmes nouveaux ou sensiblement améliorés pour réduire les émissions de GES entre 2002 et 2004.

Ces nouvelles questions ont été posées en 2002 afin de recueillir des données sur les mesures prises par l'industrie pour réduire les émissions de GES.

Elles ont pu l'être grâce au financement assuré pendant cinq ans par le projet Contrôle statistique des technologies relatives au changement climatique dans le cadre du Plan d'action 2000 du gouvernement fédéral sur le changement climatique. Le questionnaire a été mis au point par un groupe de travail interministériel sur les technologies relatives au changement climatique coprésidé par Industrie Canada et Statistique Canada.

La présente étude compare les mesures et les dépenses des entreprises au titre de la réduction des émissions des GES selon la taille de l'établissement. Les entreprises sont regroupées par catégorie de taille selon le nombre d'employés, soit taille petite (comptant moins de 100 employés), taille moyenne (de 100 à 499 employés), taille grande (500 à 999 employés) et taille très grande (plus de 999 employés).

Par exemple, en 2004, l'industrie d'extraction de pétrole et de gaz a déclaré 124,8 millions de dollars en dépenses en immobilisations, ce qui représente une baisse de 82,1 millions de dollars par rapport à 2002. L'industrie du transport par pipeline a également déclaré une forte diminution de ses investissements, qui sont passés de 32,0 millions de dollars en 2002 à 3,1 millions de dollars en 2004, soit une baisse de 90 %.

Les répondants ont indiqué que la baisse des dépenses était attribuable à l'achèvement de projets à grande échelle entre 2002 et 2004.

L'industrie de la production, du transport et de la distribution d'électricité a également déclaré de plus faibles investissements, attribuables à l'achèvement

1. Une mégatonne est égale à un million de tonnes.
2. Environnement Canada, 2007, *Inventaire canadien des gaz à effet de serre pour 2005 : Résumé des tendances,* www.ec.gc.ca/pdb/ghg/inventory_report/2005/2005summary_f.cfm (consulté le 8 janvier 2008).
3. Les estimations des dépenses de 2002 au chapitre de la réduction des gaz à effet de serre ont été révisées. Veuillez consulter : Statistique Canada, 2008, nº 16-001-X au catalogue, nº 5, Ottawa.

Tableau 1
Dépenses totales d'exploitation et en immobilisations en matière de technologies et procédés environnementaux destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre selon l'industrie, 2002[r] et 2004

	Dépenses d'exploitation		Dépenses en immobilisations		**Total**	
	2002[r]	2004	2002[r]	2004	**2002[r]**	**2004**
	en millions de dollars					
Exploitation forestière	23,3	52,0	7,1	8,5	**30,4**	**60,5**
Extraction de pétrole et de gaz	8,4	23,0	206,9	124,8	**215,3**	**147,8**
Extraction minière	19,4	38,0	8,5	10,1	**27,9**	**48,1**
Production, transport et distribution d'électricité	128,2	75,7	119,1	21,2	**247,2**	**96,9**
Distribution de gaz naturel	6,2	3,5	2,9	5,2	**9,1**	**8,7**
Aliments	21,2	8,8	14,9	23,7	**36,1**	**32,5**
Boissons et produits du tabac	1,7	1,7	6,5	3,7	**8,2**	**5,4**
Produits en bois	114,5	106,5	26,2	45,9	**140,7**	**152,3**
Usines de pâte à papier, de papier et de carton	170,6	129,8	62,6	37,2	**233,3**	**167,1**
Produits du pétrole et du charbon	3,0	1,2	25,3	37,1	**28,3**	**38,3**
Produits chimiques	67,3	57,9	32,4	25,7	**99,6**	**83,6**
Produits minéraux non métalliques	6,0	11,0	22,2	8,1	**28,2**	**19,1**
Première transformation des métaux	13,0	34,9	46,7	5,4	**59,7**	**40,3**
Fabrication de produits métalliques	15,6	22,4	18,3	8,7	**33,9**	**31,1**
Matériel de transport	33,2	6,5	8,7	10,8	**41,9**	**17,3**
Transport par pipeline	9,4	3,1	32,0	3,1	**41,4**	**6,2**
Total	**641,0**	**575,8**	**640,2**	**379,3**	**1 281,3**	**955,1**

Note :
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Source :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 2002 et 2004.

de plusieurs grands projets. Après avoir atteint 119,1 millions de dollars en 2002, les investissements sont passés à 21,2 millions de dollars en 2004, ce qui représente une baisse de 82 %.

Selon Environnement Canada, les émissions de GES provenant de la production d'électricité ont baissé de plus de 6 Mt en raison d'une réduction des émissions résultant de la production d'électricité à partir de charbon et d'une augmentation de la production d'électricité nucléaire et d'hydroélectricité entre 2003 et 2005, malgré une demande d'électricité à la hausse[4].

Quatre industries ont déclaré des investissements accrus en 2004. L'industrie des produits du bois a affiché la plus forte augmentation, ses investissements s'élevant à 45,9 millions de dollars en 2004, soit une augmentation de 19,7 millions de dollars par rapport à 2002. L'industrie des produits du pétrole et du charbon s'est classée au deuxième rang, investissant 37,1 millions de dollars comparativement à 25,3 millions de dollars en 2002.

Les petites entreprises dépensent le plus par employé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Une comparaison des dépenses pour la réduction des émissions de GES selon la taille de l'établissement révèle qu'en moyenne, les très grands établissements dépensent le plus (tableau 2), tandis que les petits établissements dépensent le moins.

4. Environnement Canada, 2007, *Inventaire canadien des gaz à effet de serre pour 2005 : Résumé des tendances.*

Tableau 2
Dépenses moyennes par établissement liées aux technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, selon la taille de l'établissement, 2004

	Nombre d'employés par établissement				
	Moins de 100 (petits)	100 à 499 (moyens)	500 à 999 (grands)	1 000 et plus (très grands)	**Total**
	en milliers de dollars				
Dép. d'expl.	56,1	122,6	409,2	633,7	**118,9**
Dép. en immob.	23,2	70,9	404,5	583,9	**78,1**
Total	**79,3**	**193,5**	**813,7**	**1 217,6**	**197,0**

Note :
L'industrie du transport par pipeline est exclue des données.
Source :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 2004.

Tableau 3
Dépenses liées aux technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre par employé, selon la taille de l'établissement, 2004

	Nombre d'employés par établissement				
	Moins de 100 (petits)	100 à 499 (moyens)	500 à 999 (grands)	1 000 et plus (très grands)	**Total**
	dollars dépensés par employé				
Dép. d'expl.	860	597	605	273	**553**
Dép. en immob.	356	346	598	252	**363**
Total	**1 216**	**943**	**1 202**	**525**	**916**

Note :
L'industrie du transport par pipeline est exclue des données.
Source :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 2004.

Un tableau différent se dégage lorsqu'on compare les dépenses par employé. En 2004, les petits établissements ont en fait dépensé le plus par employé pour réduire les émissions de GES (tableau 3), tandis que les très grands établissements ont dépensé le moins.

Tableau 4
Dépenses totales liées aux technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, selon la taille de l'établissement, 2004

	Nombre d'employés par établissement				
	Moins de 100 (petits)	100 à 499 (moyens)	500 à 999 (grands)	1 000 et plus (très grands)	**Total**
	en millions de dollars				
Dép. d'expl.	122,3	279,8	99,0	71,6	**572,7**
Dép. en immob.	50,6	161,9	97,9	66,0	**376,3**
Total	**172,9**	**441,7**	**196,9**	**137,6**	**949,0**

Note :
L'industrie du transport par pipeline est exclue des données.
Source :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 2004.

Dans le cas des très grands établissements, les dépenses totales liées à la réduction des émissions de GES représentaient environ le dixième de la somme qu'ils ont dépensée pour la protection de l'environnement. Dans le cas des petits établissements, les dépenses au chapitre de la réduction des émissions de GES représentaient près du tiers du montant total dépensé pour la protection de l'environnement.

Alors que les dépenses totales liées à la réduction des émissions de GES des petits établissements ont augmenté de 25 millions de dollars entre 2002 et 2004 et que celles des grands établissements ont augmenté de 44 millions, celles des établissements de taille moyenne et de très grande taille ont diminué de 188 millions de dollars et de 172 millions de dollars, respectivement. La baisse était en majeure partie attribuable à de plus faibles dépenses en immobilisations.

Autrement dit, les dépenses moyennes par établissement ont diminué de 69 000 $ dans le cas des établissements de taille moyenne, et de 1,7 million de dollars dans le cas des très grands établissements.

Tableau 5
Distribution des procédés et technologies de conservation de l'énergie, par établissement, 2004

	Nombre d'employés par établissement				
	Moins de 100 (petits)	100 à 499 (moyens)	500 à 999 (grands)	1 000 et plus (très grands)	**Total**
	pourcentage [1]				
Cogénération	5	9	11	11	**8**
Systèmes ou matériel de carburants de remplacement	5	8	9	16	**8**
Substitution de combustible	4	10	9	17	**8**
Récupération et réutilisation d'énergie	18	31	41	52	**29**
Utilisation de système(s) de gestion ou de contrôle de l'énergie	20	32	48	65	**33**
Vérification énergétique effectuée au cours des trois dernières années (2002 à 2004)	17	29	45	54	**29**
Autres systèmes, matériel ou mesures de formation des employés permettant d'accroître le rendement énergétique	14	23	34	49	**25**
Technologies d'énergies renouvelables					
Petites, mini ou micro centrales hydroélectriques	0	3	5	10	**3**
Système ou matériel d'énergie solaire	5	4	7	16	**7**
Système ou matériel d'énergie éolienne	0	0	1	10	**1**
Système ou matériel de transformation des résidus en énergie[2]	4	13	12	10	**9**
Énergie géothermique	0	0	0	1	**0**
Système ou matériel d'énergies renouvelables	1	1	3	10	**2**
Total[3]	**42**	**60**	**77**	**88**	**59**
Pourcentage du total des employés[4]	**44**	**61**	**77**	**90**	**75**

1. Nombre d'établissements ayant indiqué qu'ils utilisaient le procédé ou la technologie de conservation de l'énergie, en pourcentage de l'ensemble des établissements qui ont fourni une réponse.
2. Inclut les cultures énergétiques, les déchets de bois et la transformation de résidus en énergie.
3. Nombre d'établissements ayant indiqué qu'ils utilisaient au moins un procédé ou une technologie de conservation de l'énergie, en pourcentage de l'ensemble des établissements qui ont fourni une réponse.
4. Emploi des établissements ayant indiqué qu'ils utilisaient au moins un procédé ou une technologie de conservation de l'énergie, en pourcentage de l'emploi total des établissements qui ont fourni une réponse.

Note :
Ce tableau inclut les données déclarées seulement. Ce tableau exclut la catégorie « autres industries manufacturières » et l'industrie du « transport par pipeline ».

Source :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 2004.

Même si les petits établissements ont dépensé le moins au titre des mesures visant à réduire les émissions de GES sur une base individuelle, prises en groupe, elles ont en fait dépensé plus (172,9 millions de dollars) que les très grands établissements (137,6 millions de dollars) en raison de leur plus grand nombre. Les établissements de taille moyenne ont dépensé le plus au total, soit 441,7 millions de dollars (tableau 4).

Les activités de conservation d'énergie sont généralisées

La conservation d'énergie est l'une des façons dont les entreprises peuvent réduire leurs émissions de GES. Près de 6 entreprises sur 10 ont utilisé des techniques écoénergétiques ou des technologies d'énergie renouvelable en 2004. La probabilité d'utilisation de ces procédés augmente avec la taille de l'établissement.

La technologie ou le procédé utilisé le plus couramment pour conserver l'énergie était un système de gestion ou de contrôle de la consommation d'énergie. Le tiers de tous les établissements utilisaient ces systèmes pour accroître le rendement énergétique (tableau 5). Toutefois, les très grands établissements étaient trois fois plus susceptibles d'utiliser cette méthode que les petites entreprises (65 % par rapport à 20 %).

La récupération et la réutilisation d'énergie, de même que la réalisation d'une vérification énergétique étaient également au nombre des activités privilégiées : 29 % des établissements utilisaient chacun de ces processus pour conserver de l'énergie[5].

Dans l'ensemble, tout juste un peu plus du quart des établissements ont déclaré avoir adopté de nouveaux systèmes ou amélioré sensiblement d'anciens systèmes ou du matériel afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Ces établissements innovateurs[6] ont utilisé en moyenne 3,5 technologies pour réduire les émissions de GES. En revanche, les établissements non innovateurs ont déclaré utiliser moins de la moitié de ce nombre de technologies en moyenne (1,2 technologie par établissement).

5. Les résultats se rapportant aux technologies et outils utilisés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sont des valeurs déclarées seulement. Aucune estimation n'a été faite pour la non-réponse ou pour la partie de la population non visée par l'enquête.
6. Aux fins de la présente étude, les entreprises qui ont répondu « oui » à cette dernière question étaient considérées comme des entreprises innovatrices, tandis que celles qui ont répondu « non » étaient considérées comme des entreprises non innovatrices.

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : sur l'ozone troposphérique pondéré selon la population

Soheil Rastan et Joe St. Lawrence, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Les Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE) sont une série d'indicateurs publiés par le gouvernement fédéral dans le but de permettre aux Canadiens de mieux comprendre le lien entre l'économie, l'environnement et la santé humaine. L'indicateur de l'exposition à l'ozone troposphérique fait partie de ces indicateurs. Ce dernier reflète la tendance des niveaux d'ozone pondérés selon la population.

La présente étude pousse l'analyse des tendances plus loin et se fonde sur l'indicateur des ICDE. Elle présente deux autres tendances de la concentration d'ozone troposphérique pondérées selon la population de 1990 à 2005 : une tendance basée sur une limite inférieure ou le 25e percentile des données sur la concentration et une tendance basée sur une limite supérieure ou le 75e percentile des données sur la concentration (voir l'encadré pour de plus amples renseignements).

De 1990 à 2005, l'augmentation estimée, selon la limite inférieure des données annuelles sur la concentration, était statistiquement plus

Ce que vous devriez savoir au sujet de la présente étude

Cette étude est fondée sur les données tirées des *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE), 2007.* L'information sur les sources de données et les méthodes qui sous-tendent l'indicateur d'exposition à l'ozone troposphérique est tiré des *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Indicateurs de la qualité de l'air : Sources des données et méthodes*, n° 16-254-X au catalogue.

Plus de 250 stations de surveillance de la qualité de l'air sont situées partout au Canada. La plupart des stations qui recueillent des données sur l'ozone troposphérique sont organisées en vertu du programme du Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (RNSPA). L'indicateur de l'ozone des ICDE est une estimation de la tendance de l'exposition chez la population à l'ozone troposphérique. Une méthodologie pondérée selon la population est utilisée pour tenir compte du nombre de personnes qui vivent dans un rayon de 40 km des stations de surveillance. On prête un plus grand poids aux données sur la concentration d'ozone dans les régions à plus forte densité de population qu'à celles dans les régions moins peuplées afin de rajuster les écarts entre les secteurs plus peuplés et les secteurs moins peuplés.

L'indicateur de l'ozone de 1990 à 2005 est basé sur des concentrations moyennes pondérées selon la population recueillies auprès de 76 stations de surveillance satisfaisant aux critères d'inclusion des ICDE, du mois d'avril au mois de septembre, lorsque les concentrations d'ozone sont relativement élevées par rapport à d'autres mois de l'année. La tendance est exprimée en taux de variation annualisé sous forme de parties par milliards par année (ppb/année) et de pourcentage de variation par année, avec des intervalles de confiance connexes, respectivement.

25e, 50e et 75e percentiles

Les concentrations au 25e et au 75e percentiles servent à regrouper les données de la période chaude de 180 jours, d'avril à septembre, en 3 parties, soit le quart le plus bas, le quart le plus haut, et le milieu.

La limite inférieure du spectre représente les jours affichant des concentrations d'ozone qui sont approximativement en dessous de 30 ppb. Ces jours ont des concentrations qui sont similaires aux niveaux naturels et sont considérés dans cette étude comme étant les « bons jours » de la période chaude sur le plan de la concentration en ozone troposphérique.

La limite supérieure du spectre représente les jours affichant des concentrations d'ozone qui sont approximativement au dessous de 40 ppb. Ces jours ont des concentrations qui sont passablement au-dessus de celles des niveaux naturels et sont considérés dans cette étude comme étant les « mauvais jours » de la période chaude sur le plan de la concentration en ozone troposphérique.

Le milieu du spectre comporte le point médian (le 50e percentile) et le point moyen. Ces points représentent la concentration en ozone troposphérique d'un jour moyen de la période chaude. Le milieu du spectre représente les jours moyens affichant des concentrations d'ozone se situant autour de 35 ppb.

Analyse

L'analyse des tendances menée dans le cadre de cette étude se fonde sur le même test de régression linéaire non paramétrique utilisé dans le rapport des ICDE de 2007. Le terme « significatif » utilisé dans cette étude renvoie à la *signification statistique*. Les tendances déclarées ont des valeurs de probabilité (p) et des intervalles de confiance (IC). Cette étude ne prétend pas faire la synthèse et l'analyse des données spatiotemporelles et environnementales pour examiner les relations de cause à effet, ce qui dépasserait le cadre de l'étude.

significative que l'augmentation estimée selon la tranche moyenne de données annuelles sur la concentration. En revanche, l'analyse de la tendance selon la limite supérieure des données sur la concentration n'a pas révélé d'augmentation ni de diminution statistiquement significative.

Qu'est-ce que l'ozone troposphérique?

L'ozone troposphérique est un polluant atmosphérique. Il s'agit d'un composé instable et hautement réactif qui réagit au contact de presque tout, principalement d'autres polluants présents dans l'air ambiant, notamment les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatiles (COV). Ensemble, ces polluants atmosphériques entraînent la formation du smog, en particulier durant les mois plus chauds de l'année.

L'exposition à l'ozone troposphérique est plus grande pendant les périodes chaudes que pendant les périodes froides de l'année. L'exposition à l'ozone comporte certains dangers pour la santé et peut provoquer un éventail de problèmes respiratoires mineurs et graves.

Les activités humaines ont une incidence sur la formation de l'ozone troposphérique; toutefois, l'ozone est également présent dans l'environnement naturel à des concentrations connues sous le nom de niveaux naturels.

Distribution de concentration d'ozone

En général, la concentration moyenne annuelle d'ozone dans les stations naturelles canadiennes se situe entre 25 et 35 parties par milliard (ppb), une plage similaire à celle des sites naturels aux États-Unis et autour du monde[1]. Ces niveaux naturels de concentration d'ozone représentent presque la moitié de la valeur limite tolérable du standard pancanadien (SP) pour l'ozone troposphérique[2].

Au cours des mois chauds de l'année, d'avril à septembre, les concentrations quotidiennes d'ozone troposphérique varient d'aussi peu que 10 ppb à plus de 100 ppb, selon le mercure, l'ensoleillement, la configuration des vents, les concentrations de NO_x et la proximité spatiale entre les stations de surveillance et les sources de polluants responsables de la production et de l'appauvrissement de l'ozone.

Sur le plan de l'exposition accumulée, les jours caractérisés par des niveaux d'ozone similaires ou supérieurs au 75e percentile[3] ont un plus haut degré de risque, comparativement aux jours qui ont des niveaux d'ozone similaires ou inférieurs au 25e percentile[4].

La limite inférieure des données révèle une tendance à la hausse plus significative

À la suite d'une analyse de la tendance à la limite supérieure du spectre de la concentration d'ozone, soit le 75e percentile, les résultats n'ont pas révélé d'augmentation ni de diminution statistiquement significative[5].

Les résultats d'une analyse des tendances dans la tranche moyenne, soit la moyenne et la médiane du spectre de la concentration d'ozone, où on retrouve les jours caractérisés par des concentrations d'ozone de près de 35 ppb, révèlent une tendance à la hausse statistiquement significative, une augmentation de 0,3 ppb/année[6]. Ce taux est équivalent à une augmentation moyenne annuelle en pourcentage de 0,8 %[7].

Toutefois, une analyse de la tendance à la limite inférieure du spectre de la concentration d'ozone, soit le 25e percentile, révèle une tendance à la hausse statistiquement plus significative, une augmentation de 0,4 ppb/année[8]. Ce taux est équivalent à une augmentation moyenne annuelle en pourcentage de 1,5 %[9]. Le graphique 1 présente les résultats de l'analyse des tendances des trois groupes de concentrations.

1. Ian G. McKendry, 2006, *Background Concentrations of $PM_{2.5}$ and Ozone in British Columbia, Canada,* Geography / Atmospheric Science, Préparé pour le British Columbia Ministry of the Environment, www.env.gov.bc.ca/air/airquality/pdfs/background_pm25_ozone.pdf (site consulté le 28 avril, 2008).
2. Le standard pancanadien pour l'ozone troposphérique est de 65 ppb, durée moyenne de 8 heures, résultat fondé sur la mesure ambiante annuelle se situant au 4e rang des plus élevées, répartie sur trois années consécutives, d'ici 2010. Voir Le Conseil canadien des ministres de l'environnement, 2008, *Particule et ozone au niveau du sol,* www.ccme.ca/ourwork/air.fr.html?category_id=99 (site consulté le 14 avril 2008).
3. Le 75e percentile des données représente les jours affichant des concentrations d'ozone approximativement au-dessus de 40 ppb.
4. Le 25e percentile des données représente les jours affichant des concentrations d'ozone approximativement en dessous de 30 ppb.
5. p = 0,260; IC à 90 % : -0,1 à 0,5 ppb/année.
6. p = 0,054; IC à 90 % : 0,1 à 0,5 ppb/année.
7. IC à 90 % : 0,1% à 1,7%.
8. p = 0,001; IC à 90 % : 0,2 à 0,5 ppb/année.
9. IC à 90 % : 0,7 % à 1,8 %.

Graphique 1
Les bons jours deviennent de moins en moins bons et les mauvais jours demeurent pareils

l'ozone troposphérique, pondéré selon la population, en partie par milliards, 1990 à 2005, Canada

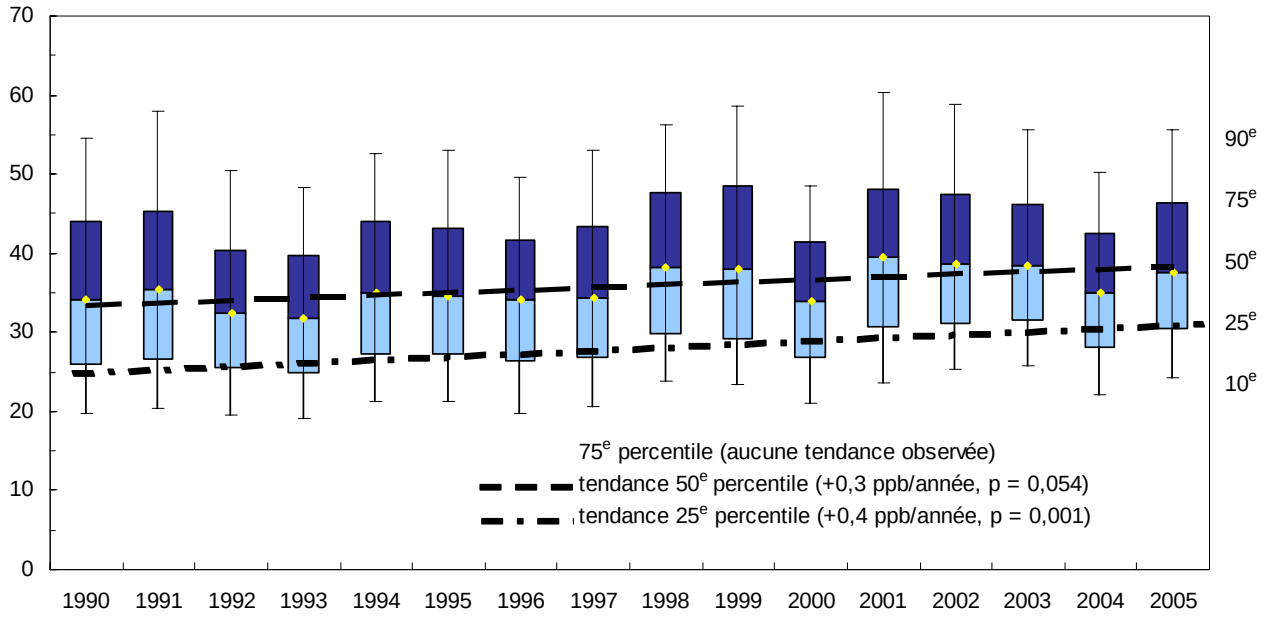

Sources :
Environnement Canada, s.d. Données du Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique, basées sur les données de concentration d'ozone troposphérique horaire, 1990 à 2005, www.etc-cte.ec.gc.ca/NAPS/index_f.html (consulté le 30 avril 2008).
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, 2007, estimations auprès de la population vivant dans un rayon de 40 km, 1990 à 2005, basées sur le Recensement de la population et le Programme des estimations de la population, Statistique Canada, totalisation spéciale.

Conclusions

Les résultats de cette étude génératrice d'hypothèses révèlent qu'en ce qui concerne l'estimation nationale de la concentration d'ozone troposphérique pondérée selon la population, les bons jours deviennent de moins en moins bons et les mauvais jours demeurent pareils.

On doit examiner davantage la mesure dans laquelle l'augmentation des températures, d'une part, et la baisse des émissions de NO, d'autre part, ont influencé ces tendances à la hausse.

Analyser l'influence de tels paramètres est hors du champ de la présente étude. Les travaux à venir pourraient davantage évaluer le rôle de certains de ces facteurs qui influencent l'importance de notre exposition cumulée à l'ozone troposphérique durant les mois chauds de l'année.

Écozones du Canada et variation de la population, de 1981 à 2006

Doug Trant et Giuseppe Filoso, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Les écozones sont des régions où les plantes, les animaux, les gens, les sols, l'eau et le climat interagissent pour former des systèmes écologiques distincts. Le Canada présente une grande diversité naturelle et compte 15 grandes écozones qui divisent le pays en régions affichant des caractéristiques biophysiques communes (tableau 1) (carte 1).

Les écozones sont utiles pour évaluer les biens naturels du pays et pour surveiller l'incidence du stress d'origine naturelle et humaine sur l'environnement. L'analyse des tendances socio-économiques par écozone permet d'en savoir plus sur les régions où des pressions environnementales et des changements connexes peuvent se produire.

Population par écozone

De 1981 à 2006, la population du Canada a augmenté de 30 %, passant de 24,3 millions à 31,6 millions d'habitants[1]. Grâce aux données détaillées du recensement, il est possible de calculer la densité et la variation de la population pour chaque écozone du Canada, de façon à relier les habitants au système écologique dans lequel ils vivent.

Les trois plus grandes villes du Canada, soit Toronto, Montréal et Vancouver, sont situées dans les deux écozones les plus densément peuplées, c'est-à-dire l'écozone des plaines à forêts mixtes (08) et l'écozone maritime du Pacifique (13). Entre 1981 et 2006, les populations de ces écozones ont augmenté de 36 % et 60 % respectivement. En chiffres absolus, la population de l'écozone des plaines à forêts mixtes s'est accrue de 4,4 millions d'habitants, et celle de l'écozone maritime du Pacifique, de 1,2 million d'habitants (tableau 2).

Au cours de cette période, les écozones plus isolées du Canada ont affiché des tendances très différentes. La population a diminué de 210 habitants dans l'écozone des plaines hudsonniennes (15), alors que les plus forts taux d'augmentation ont été observés dans l'écozone du Bas-Arctique (3) (95 %) et l'écozone du Haut-Arctique (2) (93 %) (carte 2).

1. Statistique Canada, Tableau 153-0037 : Certaines caractéristiques démographiques, Canada, provinces et territoires, aux 5 ans, CANSIM (base de données), http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/CNSMCGI.PGM?Lang=F&RootDir=CII/&CANSIMFILE=CII/CII_1_F.htm (site consulté le 5 mai 2008).

Tableau 1
Caractéristiques biophysiques des écozones terrestres

Code d'écozone	Écozone terrestre	Superficie des terres (km^2)	Relief	Végétation et productivité	Matériaux de surface et sols	Climat et caractéristiques océanographiques
1	Cordillère arctique	234 708	montagnes	absence presque totale de végétation; un peu de toundra à arbrisseaux et herbacées	glace, neige, colluvions, roche; gélisols[1]	extrêmement froid et sec; pergélisol continu
2	Haut-Arctique	1 371 340	plaines, collines	toundra à herbacées et lichens	moraine, roche, dépôts marins; gélisols[1]	très froid et sec; pergélisol continu
3	Bas-Arctique	702 542	plaines, collines	toundra à arbrisseaux et herbacées	moraine, roche, dépôts marins; gélisols[1]	froid et sec; pergélisol continu
4	Taïga des plaines	569 363	plaines, quelques avant-monts	forêt mixte (résineux et feuillus), couvert clairsemé à dense	dépôts organiques, morainiques et lacustres; gélisols[1], brunisols[2]	froid, semi-aride à humide; pergélisol discontinu
5	Taïga du Bouclier	1 122 504	plaines, quelques collines	clairsemé de résineux et de feuillus; un peu de toundra à lichens et arbrisseaux	roche du Bouclier canadien, moraine; gélisols[1], brunisols[2]	froid, humide à semi-aride; pergélisol discontinu
6	Bouclier boréal	1 640 949	plaines, quelques collines	forêt de résineux, forêt mixte (résineux et feuillus)	roche du Bouclier canadien; moraine, dépôts lacustres; podzols[3], brunisols[2]	froid et humide
7	Maritime de l'Atlantique	192 017	collines et plaines côtières	forêt mixte (résineux et feuillus)	moraine, colluvions, dépôts marins; brunisols[2], podzols[3], luvisols[4]	frais, pluvieux
8	Plaines à forêts mixtes	107 017	plaines, quelques collines	forêt mixte (résineux et feuillus)	moraine, dépôts marins, roche; luvisols[4], brunisols[2]	frais à doux, humide
9	Plaines boréales	668 664	plaines, quelques avant-monts	forêt mixte (résineux et feuillus)	dépôts morainiques, lacustres et organiques; luvisols[4], brunisols[2]	froid et humide
10	Prairies	443 159	plaines, quelques collines	graminées; forêt de feuillus dispersée (tremblaie-parc)	moraine, dépôts lacustres; chernozems[5]	froid, semi-aride
11	Taïga de la Cordillère	264 213	montagnes	toundra à arbrisseaux, herbacées, mousses et lichens	colluvions, moraine, roche; gélisols[1], gleysols[6]	hivers très froids, étés frais, précipitations minimes
12	Cordillère boréale	459 864	montagnes, quelques collines	forêt de résineux surtout; un peu de toundra, forêt claire	colluvions, moraine, roche; podzols[3], gélisols[1]	assez froid, humide
13	Maritime du Pacifique	196 200	montagnes, quelques plaines côtières	forêt côtière de résineux	moraine, colluvions, roche; podzols[3], brunisols[2]	doux, tempéré, très pluvieux à froid (type alpin)
14	Cordillère montagnarde	474 753	montagnes et plaines intérieures	forêt de résineux, toundra alpine; prairies de l'intérieur	colluvions, moraine, roche; luvisols[4], brunisols[2]	assez froid, humide à aride
15	Plaines hudsoniennes	359 546	plaines	milieux humides; un peu de toundra à herbacées, mousses et lichens; forêt de résineux	dépôts organiques et marins; gélisols[1]	froid à doux, semi-aride; pergélisol discontinu

Notes :
1. Les gélisols sont des sols gelés.
2. Les brunisols sont des sols avec altération minimale.
3. Les podzols sont des sols acides et bien altérés.
4. Les luvisols sont des sols de régions tempérées avec des couches secondaires riches en argile.
5. Les chernozems sont des sols riches en matières organiques et des sols de prairies relativement fertiles.
6. Les gleysols sont des sols qui se sont formés en conditions humides et qui se caractérisent par une réduction de leur teneur en fer et en d'autres éléments.

Sources :
Environnement Canada, 1996, *Les Écozones du Canada*, www.ec.gc.ca/soer-ree/Francais/SOER/1996report/Doc/1-1.cfm (site consulté le 3 juin, 2008).
E.B. Wiken et autres, 1996, A Perspective on Canada's Ecosystems: An Overview of the Terrestrial and Marine Ecozones, Ottawa, Conseil canadien des aires écologiques, publication hors-série n° 14.

Tableau 2
Population, par écozone terrestre, 1981 à 2006

Écozone terrestre	Code d'écozone	Superficie	Population 1981	Population 2006	Variation absolue 1981 à 2006	Variation en pourcentage 1981 à 2006	Densité de la population 1981	Densité de la population 2006
	code	km^2	nombre			%	habitants par 100 kilomètres carrés	
Cordillère arctique	1	234 708	821	1 293	472	57,5	0,3	0,6
Haut-Arctique	2	1 371 340	11 872	22 859	10 987	92,5	0,9	1,7
Bas-Arctique	3	702 542	8 137	15 893	7 756	95,3	1,2	2,3
Taïga des plaines	4	569 363	18 358	22 225	3 867	21,1	3,2	3,9
Taïga du Bouclier	5	1 122 504	30 859	41 682	10 823	35,1	2,7	3,7
Bouclier boréal	6	1 640 949	2 731 344	2 886 412	155 068	5,7	166,4	175,9
Maritime de l'Atlantique	7	192 017	2 428 735	2 554 089	125 354	5,2	1 264,9	1 330,1
Plaines à forêts mixtes	8	107 017	12 187 952	16 611 643	4 423 691	36,3	11 388,8	15 522,4
Plaines boréales	9	668 664	673 775	812 017	138 242	20,5	100,8	121,4
Prairies	10	443 159	3 499 494	4 514 106	1 014 612	29,0	789,7	1 018,6
Taïga de la Cordillère	11	264 213	563	411	-152	-27,0	0,2	0,2
Cordillère boréale	12	459 864	26 507	32 244	5 737	21,6	5,8	7,0
Maritime du Pacifique	13	196 200	2 014 790	3 215 775	1 200 985	59,6	1 026,9	1 639,0
Cordillère montagnarde	14	474 753	701 014	873 498	172 484	24,6	147,7	184,0
Plaines hudsoniennes	15	359 546	8 960	8 750	-210	-2,3	2,5	2,4

Source :
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Carte 1
Écozones terrestres

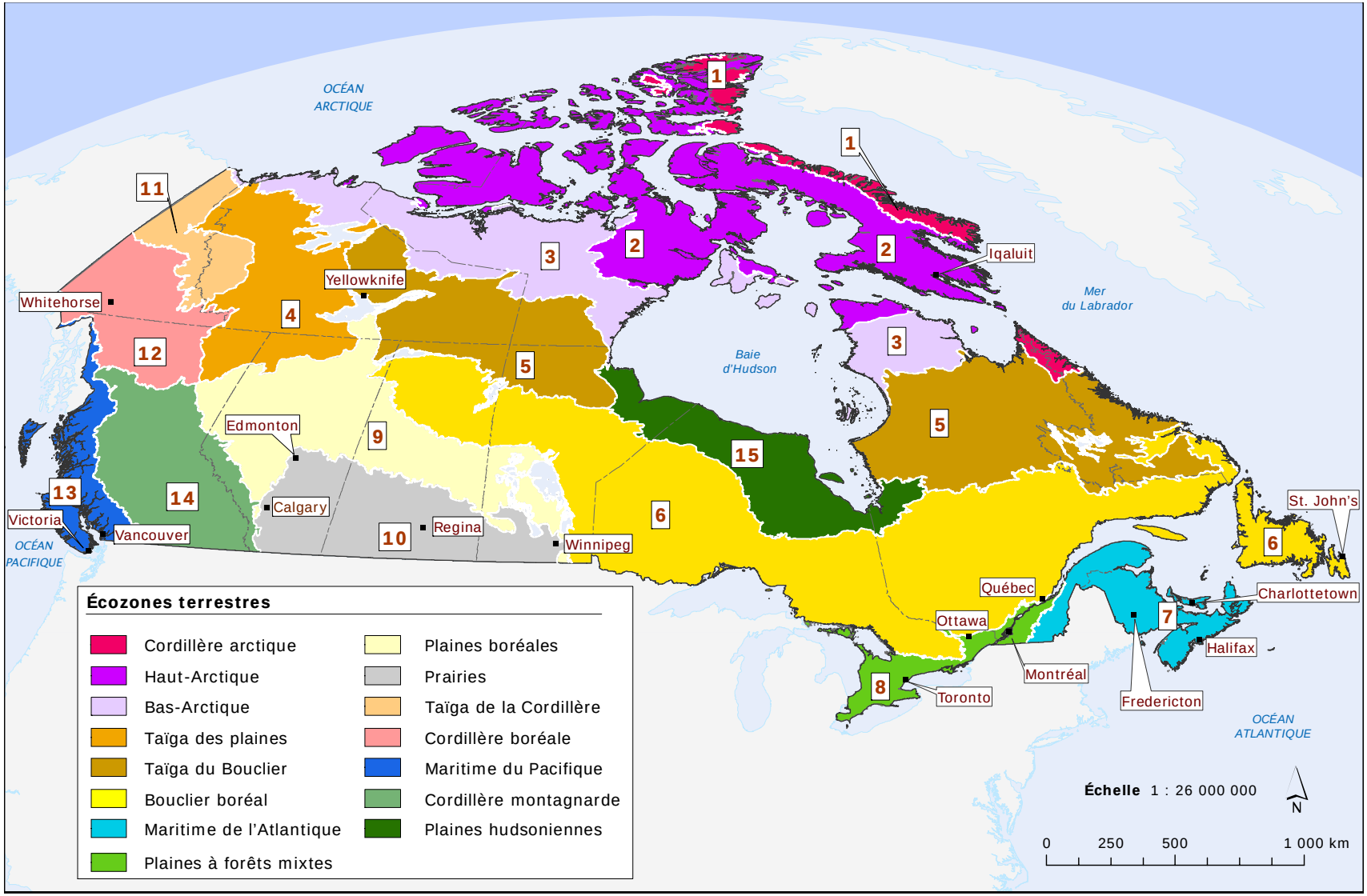

Source : E. B. Wiken et autres, 1996, A Perspective on Canada's Ecosystems: An Overview of the Terrestrial and Marine Ecozones, Ottawa, Conseil canadien des aires écologiques, publication hors-série n° 14.

Carte 2
Variation de la population dans les écozones du Canada, de 1981 à 2006

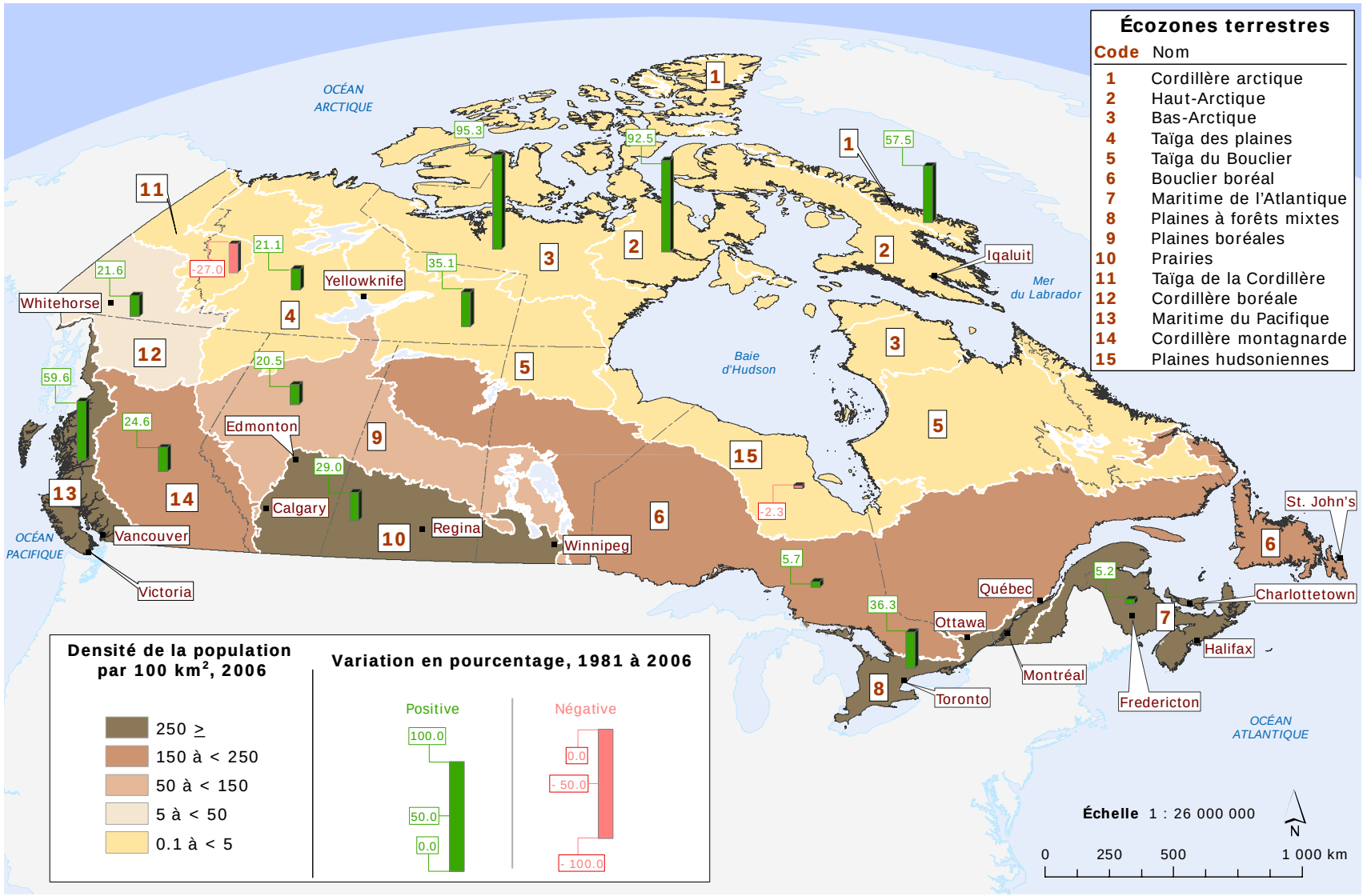

Source : Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Indicateurs de développement durable et de l'environnement

Tableau 1
Indicateurs relatifs à la population

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Population (nombre)[1]	31 021 251	31 372 587	31 676 077	31 995 199	32 312 077	32 649 482
Variation en pourcentage	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0
Population de 65 ans et plus (pourcentage du total)	12,6	12,7	12,8	13,0	13,1	13,2
Population urbaine (pourcentage du total)	79,7	..	..	..	..	80,2
Densité de la population (au kilomètre carré)	3,4	3,5	3,5	3,5	3,6	3,6

1. Les données de population sont fondées sur le programme des estimations de la population, à l'exception des données sur la population urbaine, qui sont tirées du Recensement de la population.

Sources : Statistique Canada, tableau CANSIM 051-0001, http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm?Lang=F&RootDir=CII/&CANSIMFILE=CII/CII_1_F.htm (site consulté le 12 mai 2008).
Statistique Canada, 2007, *Chiffres de population et des logements - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006,* www12.statcan.ca/francais/census06/data/popdwell/Tables.cfm (site consulté le 12 mai 2008).
Statistique Canada, 2002, *Tableaux - Chiffres de population et des logements, Recensement de 2001,* www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/Tables.cfm (site consulté le 12 mai 2008).

Tableau 2
Indicateurs relatifs à l'économie

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Produit intérieur brut (millions de dollars enchaînés de 2002)	1 120 146	1 152 905	1 174 592	1 211 239	1 246 064	1 284 819
Variation en pourcentage	1,8	2,9	1,9	3,1	2,9	3,1
Par personne (dollars enchaînés de 2002)	36 109	36 749	37 081	37 857	38 563	39 352
Indice des prix à la consommation (2002 = 100)	97,8	100,0	102,8	104,7	107,0	109,1
Taux de chômage (pourcentage)	7,2	7,7	7,6	7,2	6,8	6,3

Sources : Statistique Canada, tableaux CANSIM 380-0017, 051-0001, 326-0021 et 282-0002, http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm?Lang=F&RootDir=CII/&CANSIMFILE=CII/CII_1_F.htm (site consulté le 10 juin 2008).

Tableau 3
Indicateurs sociaux

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses moyennes des ménages (dollars courants)						
Eau et égouts	190	185	202	204	211	221
Électricité	950	993	1 026	1 040	1 070	1 111
Alimentation	6 285	6 553	6 618	6 772	6 978	7 046
Essence et autres carburants	1 507	1 690	1 665	1 854	2 024	2 079
Dépenses personnelles en biens et services de consommation (millions de dollars enchaînés de 2002)	632 781	655 722	675 443	697 566	723 181	754 179
Déchets résidentiels						
Production par personne (kilogrammes)	..	358	..	385	..	398
Élimination (tonnes)	..	8 446 766	..	8 961 583	..	9 238 376
Élimination par personne (kilogrammes)	..	269	..	280	..	283
Recyclage (tonnes)	..	2 789 669	..	3 363 803	..	3 744 843
Recyclage par personne (kilogrammes)	..	89	..	105	..	115
Taux de recyclage (pourcentage de la production des déchets)	..	25	..	27	..	29
Distance parcourue par les véhicules légers[1] (millions de kilomètres)	283 380	290 320	286 803	285 164	289 717	296 871
Asthme (pourcentage de la population âgée de 12 ans et plus)	..	..	8,4	..	8,3	..

1. Distance parcourue par tous les véhicules pesant moins de 4,5 tonnes, excluant les territoires.

Sources : Statistique Canada, tableaux CANSIM 203-0003, 203-0002, 203-0007, 380-0017, 153-0041, 153-0042, 051-0001, 405-0063 et 105-0400, http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm?Lang=F&RootDir=CII/&CANSIMFILE=CII/CII_1_F.htm (site consulté le 23 juin 2008).

Tableau 4
Indicateurs relatifs à l'énergie

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Énergie primaire disponible (térajoules)	10 950 393	11 163 501	11 478 526	11 527 500	11 307 113	11 216 025
Énergie primaire et secondaire (térajoules)						
Exportations	9 305 984	9 491 341	9 444 883	9 810 695	9 641 137	9 786 984
Consommation résidentielle	1 239 970	1 286 677	1 338 166	1 313 015	1 296 644	1 250 283
Réserves établies, stock de fermeture[1]						
Pétrole bitumineux (millions de mètres cubes)	1 830	1 840	1 720	1 660	1 620	3 340
Pétrole brut (millions de mètres cubes)	644,7	606,1	590,0	603,8	752,3	712,6
Gaz naturel (milliards de mètres cubes)	1 547,8	1 529,6	1 469,5	1 497,5	1 553,7	1 577,7
Réserves récupérables, stock de fermeture[1]						
Charbon (millions de tonnes)	4 555,3	4 485,3	4 406,4	4 666,3	4 468,8	4 399,3
Uranium (tonnes)	452 000	439 000	429 000	444 000	431 000	423 000
Production totale d'électricité (mégawatts-heures)	565 757 322	578 728 900	564 218 465	571 291 905	597 248 219	585 097 331
Hydro (pourcentage du total)	58,0	59,8	59,0	58,7	60,0	60,0
Nucléaire (pourcentage du total)	12,8	12,3	12,5	14,9	14,5	15,8
Production d'électricité à partir de combustibles fossiles et autres combustibles (pourcentage du total)	29,2	27,9	28,5	26,4	25,5	24,2
Dépenses en recherche et développement						
R-D du secteur privé dans l'énergie alternative (millions de dollars constants de 1997)	228	196	204	..	..	..

1. La taille des réserves à la fin de l'année.

Sources : Statistique Canada, tableaux CANSIM 128-0002, 128-0009, 153-0012, 153-0013, 153-0014, 153-0017, 153-0018, 153-0019 et 127-0001, http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm?Lang=F&RootDir=CII/&CANSIMFILE=CII/CII_1_F.htm (site consulté le 12 mai 2008).
Chiru, Radu, 2006, « Recherche et développement en nouvelles technologies énergétiques dans le secteur privé », *Analyse en bref,* n° 11-621-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Tableau 5
Indicateurs relatifs à l'environnement et aux ressources naturelles

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Émissions de gaz à effet de serre (GES) (mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone)	710	717	741	743	734	721
Émissions de GES selon la demande finale (mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone)						
Exportations	282	268	267	..	..	..
Consommation personnelle	198	206	217	..	..	..
Anomalies de température annuelles[1], Canada (degrés Celsius)	1,7	0,6	1,1	0,1	1,7	2,4
Valeur de certaines ressources naturelles (millions de dollars courants)						
Terres	926 150	1 013 754	1 095 419	1 226 497	1 352 999	1 493 300
Bois	300 445	303 278	297 474	302 358	281 125	263 192
Actifs souterrains	396 760	375 276	465 083	558 023	817 416	818 926
Dépenses moyennes des fermes au chapitre des pesticides (dollars courants)	6 312	6 228	7 232	7 602	7 792	7 863[p]
Qualité de l'air[2]						
Ozone (données pondérées selon la population, parties par milliard)	40	40	39	35	38	..
$P_{2,5}$ (données pondérées selon la population, microgrammes par mètre cube)	9	10	9	9	9	..

1. Anomalies par rapport à la température normale de 1951 à 1980.
2. L'ozone troposphérique et les particules fines ($P_{2,5}$) sont deux des principaux éléments du smog qui sont associés à des effets sur la santé allant des problèmes respiratoires mineurs jusqu'à des hospitalisations et des décès prématurés. Des études indiquent que des effets néfastes sur la santé peuvent se produire même si seulement de faibles concentrations de ces polluants se trouvent dans l'air. Les données annuelles sont révisées d'après la dernière édition du rapport des *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*.

Sources : Statistique Canada, tableaux CANSIM 378-0005 et 002-0044, http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm?Lang=F&RootDir=CII/&CANSIMFILE=CII/CII_1_F.htm (site consulté le 12 mai 2008).
Environnement Canada, 2008, *Inventaire canadien des gaz à effet de serre pour 2006 : Résumé des tendances,* www.ec.gc.ca/pdb/ghg/inventory_report/2006/som-sum_fra.cfm (site consulté le 3 juin 2008).
Environnement Canada, 2006, *Bulletin des tendances et des variations climatiques*, www.msc-smc.ec.gc.ca/ccrm/bulletin/annual06/national_f.cfm (site consulté le 12 mai 2008).
Environnement Canada, Statistique Canada et Santé Canada, 2007, *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*, n° 16-251-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Comptes de flux de matières et d'énergie.

Mises à jour

Nouvelles diffusions

Dépenses de l'industrie canadienne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Cet article est une révision des estimations des dépenses de 2002 faites par les entreprises canadiennes pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces estimations sont dérivées de l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement, 2002. Des comparaisons avec les estimations des dépenses de 2004 pour la réduction des gaz à effet de serre sont incluses. Nous avons également inclus d'autres tableaux statistiques sur les technologies utilisées par l'industrie ainsi que les obstacles et indicatifs rencontrés par celle-ci pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Diffusé le 25 juin 2008 (n° 16-001-M n° 5 au catalogue de Statistique Canada)

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques, 2006

On trouvera dans le présent rapport les résultats de deux enquêtes : l'Enquête sur la gestion des déchets : secteur des entreprises, et l'Enquête sur la gestion des déchets : secteur des administrations publiques. Ces enquêtes fournissent des renseignements sur la collecte, l'élimination et le recyclage des déchets non dangereux. La première enquête a porté sur les activités et les installations d'entreprises offrant des services de gestion des déchets, tandis que la deuxième a porté sur les activités et les installations des administrations locales canadiennes ou d'autres organismes publics fournissant des services de gestion des déchets. Des renseignements sur l'emploi et les caractéristiques financières de ces entreprises et administrations locales offrant ces services sont aussi présentés.

Diffusé le 23 juin 2008 (n° 16F0023X au catalogue de Statistique Canada).

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : sources des données et méthodes

Les rapports dont les titres figurent ci-dessous donnent des détails sur les sources de données et sur les méthodes qui sous-tendent les indicateurs de la qualité de l'air, des émissions de gaz à effet de serre et de la qualité de l'eau potable, dont on rend compte dans *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement* (n° 16-251-X au catalogue de Statistique Canada).

Indicateurs de la qualité de l'air : Diffusé le 20 juin 2008 (n° 16-254-X au catalogue de Statistique Canada).

Indicateur des émissions de gaz à effet de serre : Diffusé le 20 juin 2008 (n° 16-255-X au catalogue de Statistique Canada).

Indicateur de la qualité de l'eau douce : Diffusé le 20 juin 2008 (n° 16-256-X au catalogue de Statistique Canada)

Enquête sur l'utilisation de l'eau à des fins agricoles

L'Enquête sur l'utilisation de l'eau à des fins agricoles a été menée en mars 2008 pour recueillir de l'information sur les volumes d'eau utilisés, les pratiques et méthodes d'irrigation, et les sources et la qualité de l'eau utilisée pour des fins agricoles sur les fermes au Canada. Les données obtenues sont utilisées pour appuyer l'initiative des *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*, un partenariat entre Statistique Canada, Environnement Canada, et Santé Canada. Les renseignements seront aussi utilisés par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour faire rapport de la performance environnementale du secteur agricole et élaborer des politiques et des programmes sur l'utilisation de l'eau afin de soutenir les irrigants du Canada.

Diffusé le 6 juin 2008. Les données sont disponibles sur demande, veuillez communiquer avec environ@statcan.ca. Le rapport complet sera diffusé à l'automne 2008.

L'activité humaine et l'environnement : statistiques annuelles 2007 et 2008

En mettant l'accent sur l'activité humaine et ses relations avec les systèmes naturels (air, eau, sol, plantes et animaux), *L'activité humaine et l'environnement* offre un recueil de cartes, de tableaux et de graphiques. Les renseignements

présentés sont étoffés d'une analyse et d'une interprétation simples, lesquels offrent un aperçu statistique de l'environnement au Canada. L'article de fond du présent numéro porte sur « les changements climatiques au Canada ». L'article présente les plus récentes données sur les émissions de gaz à effet de serre, une vue d'ensemble des répercussions sur l'environnement et une conclusion sur les activités d'adaptation et d'atténuation entreprises par les gouvernements, les entreprises et les citoyens.

Faits saillants :

Les émissions de gaz à effet de serre se sont accrues de 25% de 1990 à 2005. Cependant, sans les augmentations d'efficacité énergétique, l'accroissement des émissions aurait été encore plus considérable.

Pendant la même période, la quantité de gaz à effet de serre émis par unité d'activité économique a fléchi de 18 %, alors que l'utilisation d'énergie a augmenté de 23 %.

La production et la consommation d'énergie sont de loin la plus importante source d'émissions de GES au Canada, ayant représenté plus de 80 % des émissions en 2005.

Soixante-seize pourcent de l'augmentation des émissions industrielles intérieures produites de 1990 à 2003 étaient imputables à la production de biens et de services pour l'exportation.

Diffusé le 22 avril 2008 (n° 16-201-X au catalogue de Statistique Canada).

Habitudes de navettage et lieux de travail des Canadiens, Recensement de 2006

Ce produit examine le trajet du domicile au lieu de travail des Canadiens et comprend des données sur le lieu de travail, le mode de transport utilisé pour se rendre au travail et la distance de navettage entre la maison et le travail. Les données du Recensement de 2006 révèlent que, même si la majorité des Canadiens se servent de leurs voitures pour aller au travail, il y a eu un accroissement des travailleurs qui utilisent les transports en commun pour effectuer le trajet quotidien.

Diffusé le 9 avril 2008 (n° 97-561-X au catalogue de Statistique Canada).

Tableaux CANSIM et mises à jour

CANSIM est la principale base de données socioéconomiques de Statistique Canada.

Les données relatives à l'année 2006 figurent dans les tableaux CANSIM suivants :

Tableau CANSIM 153-0041, Élimination de déchets, selon la source

Tableau CANSIM 153-0042, Matières préparées en vue du recyclage, selon la source

Tableau CANSIM 153-0043, Matières préparées en vue du recyclage, selon le type

Tableau CANSIM 153-0044, Caractéristiques du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets

Tableau CANSIM 153-0045, Caractéristiques des administrations publiques de l'industrie de la gestion des déchets

Le bio : l'évolution d'un créneau

Cet article, tiré de l'édition 2006 d'*Un coup d'oeil sur l'agriculture canadienne*, offre un aperçu du secteur des aliments biologiques en constante évolution au Canada. En raison de la demande accrue et d'une visibilité, de plus en plus importante, on met en valeur de nombreux produits alimentaires biologiques au Canada dans les épiceries, les magasins d'aliments naturels, les marchés de producteurs et les projets d'agriculture soutenus par la communauté. Pour les consommateurs, le défi est de savoir ce qu'on entend vraiment par « bio ». Est-ce la même chose que « certifié biologique »? Quelle est l'ampleur du marché des produits biologiques au Canada et que font les agriculteurs pour faire face à cette demande?

Diffusé le 28 mars 2008 (n° 96-325-X au catalogue de Statistique Canada).

Publications à venir

Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement, 2006

Cette publication renfermera les données provisoires de l'Enquête de 2006 sur les dépenses de protection de l'environnement. Les estimations des dépenses de protection de l'environnement, par industrie et par province, engagées par les entreprises canadiennes en réponse aux règlements, aux conventions ou aux accords volontaires en matière de protection de l'environnement, seront présentées. Les estimations comprendront les

dépenses d'équipement et de fonctionnement engagées pour la lutte contre la pollution, la prévention de la pollution, les évaluations et les vérifications environnementales, et les activités de surveillance de l'environnement.

Diffusion à l'été 2008 (n° 16F0006X au catalogue de Statistique Canada)

Nouveaux développements

Et après? — Enquête sur les usines de traitement de l'eau potable

Terrence Nelligan, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Statistique Canada est en train d'élaborer une nouvelle enquête qui recueillera des renseignements auprès des usines de traitement de l'eau potable au Canada. Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus vaste entreprise par Statistique Canada, Environnement Canada et Santé Canada en vue de développer des indicateurs nationaux de la qualité de l'air, des émissions de gaz à effet de serre et de la qualité de l'eau douce. Ces *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE)* visent à fournir de façon plus régulière aux Canadiens des renseignements fiables en ce qui concerne l'état de l'environnement et l'incidence des activités humaines sur celui-ci. Dans le cadre de cette initiative sur les indicateurs, l'Enquête sur les usines de traitement de l'eau potable servira à la mise au point d'un indicateur national de la qualité de l'eau de la source d'approvisionnement et de l'eau traitée.

En 2007, Statistique Canada a demandé les inventaires des usines de traitement de l'eau potable détenus par les provinces et les territoires afin de faciliter le déroulement d'une enquête sur les établissements qui puisent et traitent de l'eau d'une source d'approvisionnement et qui l'acheminent pour fins de consommation. Mettant de côté les réseaux fournissant de l'eau aux collectivités de moins de 300 personnes et les autres réseaux réglementés desservant les écoles, les terrains de camping, les établissements commerciaux, les parcs provinciaux, etc., une base de sondage d'environ 2 600 usines de traitement de l'eau potable desservant des collectivités de 300 personnes ou plus a été compilée, constituée en majorité de réseaux (municipaux) publics. En ce qui concerne les usines de traitement de l'eau potable dans les

Conférence socioéconomique 2008

La Conférence socioéconomique de Statistique Canada sert de tribune annuelle pour la recherche empirique portant sur les questions préoccupantes en matière de politiques publiques au Canada. Lors de la conférence des 5 et 6 mai 2008, neuf exposés ont été présentés sur le thème de l'environnement. Les présentations ci-dessous sont inscrites dans la même langue que celle dans laquelle elles ont été données.

Getting to 2050: Canada's Transition to a Low-emission Future
Jill Baker, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Ottawa, Ontario

Home Heating in Canadian Households
Gordon Dewis, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Statistique Canada

State of Atlantic Canada Forest Industry: Challenges and Opportunities for Economic Development
Donald W. Floyd, Université du Nouveau-Brunswick, Saint John, Nouveau-Brunswick et Rajendra Kumar Chaini, Ressources naturelles Canada, Nouveau-Brunswick

Pesticide Use in Canada: Reducing Pesticide Risks to the Environment and Human Health
Tim MacDonald, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Martin S. Beaulieu, Division de l'agriculture, Statistique Canada

Perceptions of Recreational Fishing Quality in Ontario
Eric Miller et Helen Ball, Ministère des richesses naturelles de l'Ontario, Toronto, Ontario

Impact of Climate Change on Agriculture and Forestry Dependent Communities
Christopher Nicholls, Secrétariat rural, Ottawa, Ontario

Socio-economic Impacts of Forest Pest Disturbances in Canada: Learning from the Mountain Pine Beetle Experience
Holly Palen, Selina Young et John Hector, Ressources naturelles Canada, Ottawa, Ontario

The Canadian Environmental Sustainability Indicators: On a Population Weighted Ground-level Ozone
Soheil Rastan, Joe St. Lawrence et Lauren Dong, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Statistique Canada

Demographic Profiling of Canada Greenhouse Gas Emissions
Joe St. Lawrence, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Hans Messinger, Division des comptes des industries et Chantal Hicks, Division de l'analyse socio-économique et de la modélisation, Statistique Canada

Le programme complet est disponible sur le site Internet de Statistique Canada à www.statcan.ca/francais/conferences/socioeconomic2008/index-fr.htm. Pour plus de renseignements, veuillez entrer en rapport directement avec les conférenciers.

collectivités de Premières nations, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) a accepté d'inclure le contenu de l'enquête dans sa revue technique des usines de traitement de l'eau potable qui sera réalisée en 2008 et en 2009.

Cette enquête recueille des données détaillées sur la quantité et la qualité de l'eau brute (de la source d'approvisionnement) et traitée (prête au débit) passant par les usines de traitement de l'eau potable au Canada. L'enquête recueille également les données concernant les processus de traitement utilisés et les coûts associés à l'acquisition et au traitement de l'eau brute. L'enquête couvre une période de déclaration de trois ans (de 2005 à 2007) afin d'appuyer le projet ICDE et son indicateur national de la qualité de l'eau. Trois années de données feront en sorte que les paramètres prélevés à des fréquences plus basses soient disponibles aux fins d'utilisation dans le projet pilote sur l'indicateur de la qualité de l'eau de la source d'approvisionnement et de l'eau traitée mis au point par Santé Canada. L'enquête sera menée conformément à la *Loi sur la statistique*. L'enquête devrait être envoyée au printemps 2008; les données provisoires devraient être disponibles avant la fin de l'année 2008, et un rapport des résultats devrait être publié au printemps 2009.

Indicateurs les plus récents : Richesse naturelle

Joan Forbes, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Ce nouvel ajout à la série d'indicateurs figurant sur la page couverture d'*EnviroStats* établit un suivi des variations de la valeur estimative en dollars des actifs non produits du Canada, aussi appelés actifs en ressources naturelles. La valeur pécuniaire des réserves foncières, des réserves de bois d'œuvre, des réserves d'énergie et des réserves de ressources minérales représente les ressources naturelles du Canada.

Les réserves de bois d'œuvre, d'énergie et de ressources naturelles ne sont pas toutes comprises dans la mesure. On n'attribue une valeur qu'aux portions de réserves qui répondent à un ensemble de critères prédéfinis. Ces estimations sont intégrées par la suite dans un tableau du bilan national annuel qui présente une mesure plus vaste du patrimoine national.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter :

Statistique Canada, 2006, *Concepts, sources et méthodes du Système des comptes de l'environnement et des ressources du Canada*, n° au catalogue 16-505-G, Ottawa.

Statistique Canada, Tableau CANSIM 378-0005 – Comptes du bilan national en fin d'années, le patrimoine national, annuel,

http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm?Lang=F&RootDir=CII/&ARRAY_VREL=3780005&PortalID=3764&ResultTemplate=V3764.